



Mai 2010

Le placement durant l'enfance : quelle influence à l'âge adulte ?

**Serge Paugam
Jean-Paul Zoyem
Abdia Touahria-Gaillard**

Le placement durant l'enfance : quelle influence à l'âge adulte ?

Serge Paugam, Jean-Paul Zoyem, Abdia Touahria-Gaillard

Rapport final pour l'ONED

Appel d'offres ouvert 2008

juillet 2009

SOMMAIRE	p. 2
Introduction	3
I. État des savoirs sur les effets du placement dans l'enfance.....	8
I.1. Articles.....	8
I.2. Rapports.....	28
I.3. Ouvrages.....	32
I.4. Actes de colloques.....	36
II. Exploitation statistique de l'enquête SIRS.....	38
II.1. La démarche méthodologique.....	38
II.2. Evénements difficiles survenus dans la jeunesse et problèmes rencontrés à l'âge adulte : quelles corrélations ?.....	40
<i>Une classification des événements survenus dans la jeunesse..</i>	40
<i>Caractéristiques démographiques et sociales.....</i>	43
<i>La détresse psychologique.....</i>	44
<i>La reproduction de la violence.....</i>	46
<i>Logement et quartier.....</i>	47
<i>Vie de couple et problèmes conjugaux.....</i>	48
<i>Sentiment d'appartenance citoyenne et confiance dans les institutions.....</i>	50
II.3. Le cumul des difficultés de la vie adulte : un reflet des événements douloureux dans l'enfance.....	52
II.4. Effets des événements survenus dans la jeunesse sur le type de difficultés rencontrées à l'âge adulte.....	57
<i>Précarité professionnelle.....</i>	58
<i>Précarité résidentielle.....</i>	60
<i>Problèmes conjugaux.....</i>	64
<i>La violence physique ou psychologique subie.....</i>	69
<i>Détresse psychologique.....</i>	73
<i>Intégration citoyenne.....</i>	75
Conclusion.....	77
Bibliographie.....	81
Annexe :.....	83
Tableaux croisés : La situation au moment de l'enquête des personnes interviewées selon la nature des événements difficiles rencontrés dans la jeunesse.....	83

Introduction

Les modes d'entrée dans les services de l'Aide sociale à l'enfance sont variés tout comme la façon dont les bénéficiaires y vivent leur passage. Nous considérons ici le placement ; les jeunes placés ne forment pas un groupe homogène présentant une histoire commune en termes de temporalité (placement précoce ou tardif), d'incidence (placement unique ou multi-placement), comme de motifs de placement (maltraitance, famille incestueuse, habitat insalubre, etc.) (Frechon, 2001 ; Maïlat, 1999). De telles disparités, ainsi que les modes de rupture de liens sociaux (Paugam, 2008), expliquent en grande partie que certains jeunes vivent le placement comme un havre de paix où ils peuvent se reconstruire, par exemple après une période éprouvante au sein d'une famille dysfonctionnelle, tandis que d'autres vivent douloureusement cette séparation d'avec leurs parents (causée par un décès, une maladie grave, une incarcération, une expulsion, etc.) et souffrent de l'arrachement à un lien affectif fort. Ces expériences vécues différentes s'ajoutent donc à la disparité des circonstances du placement et à celle des formes de prise en charge (foyer, MECS, famille d'accueil, lieu de vie), aussi il n'est pas aisé de distinguer parmi ces facteurs ceux qui influencent le devenir de ces jeunes devenus adultes.

Les interrogations sur leur devenir répondent à un souci de prévenir les échecs de leur insertion sociale et de prévenir la reproduction intergénérationnelle du placement, de la pauvreté (Corbillon *et al.*, 1987). Une estimation quantitative de ces effets ne sera possible que si l'on dispose, dans l'échantillon (représentatif) considéré, de segments de population ayant connu l'un ou l'autre de ces événements de façon à pouvoir les comparer. L'enquête Santé-Inégalités-Ruptures Sociales en Ile-de-France (SIRS) nous offre cette opportunité.

Une spécificité de ce moment particulier qu'est le placement tient à certaines répercussions positives et négatives, et leurs conséquences à plus long terme, que l'on

rencontre dans le cas français comme dans d'autres contextes nationaux (Canada, Etats-Unis) : les enfants placés connaissent davantage d'échecs scolaires, de tentatives de suicide et d'états dépressifs (Cheung et Heath, 1994 ; Finkelstein *et al.*, 2002 ; Pronovost *et al.*, 2003 ; Pronovost et Leclerc, 2002). Ainsi, les personnes ayant connu le placement se trouvent sur-représentées parmi les populations sans domicile (Firdion, 2006 ; Herman *et al.*, 1994 ; Park *et al.* 2005) ou parmi les personnes en situation de précarité s'adressant aux services d'action sociale (Paugam, 1991, Paugam, Cléménçon, 2002), et l'on peut craindre à l'âge adulte des troubles de l'attachement, des relations instables, de la défiance envers les autres adultes ou institutions, une vulnérabilité plus grande en termes de santé notamment (Firdion, 2004 ; Devaux *et al.* 2007). Si des travaux ont montré que, dans une grande partie des cas, le placement n'est pas synonyme de facteur de « stress psychosocial » (Bauer *et al.*, 2004 ; Corbillon *et al.*, 1988), il subsiste une forte préoccupation au sujet des jeunes quittant à l'âge adulte le système de Protection de l'enfance, d'autant que ces jeunes disposent moins souvent que les autres d'une famille pour les épauler et que l'on observe, parmi les jeunes en population générale, une élévation de l'âge moyen lors de l'émancipation de la famille, qui se situe à plus de 24 ans aujourd'hui, compte tenu de l'allongement de la durée moyenne des études et des conditions difficiles d'insertion sur le marché de l'emploi et du logement.

Dans le cadre de l'exploitation de l'enquête OSC-Fnars « personnes en détresse » (réalisée en 2000-2001 auprès des usagers des services d'accueil, d'hébergement et d'insertion), une étude a été menée sur la probabilité d'être incarcéré au cours de la vie adulte selon les difficultés rencontrées dans la jeunesse, notamment le placement en famille d'accueil ou en foyer (Paugam, 2006). Les résultats ont permis de constater que le placement en famille d'accueil n'a pas d'effet significatif sur la probabilité d'avoir été incarcéré, alors que le placement en foyer a un effet très fort et très significatif. Ces résultats doivent être interprétés avec prudence. Il n'est pas certain en effet que ce soit le type de placement qui explique en lui-même la probabilité d'être incarcéré, mais plutôt l'âge au placement puisque les enfants placés en foyer sont dans l'ensemble plus âgés que les enfants placés en famille d'accueil.

D'une façon plus générale, on peut faire l'hypothèse qu'un enfant placé très jeune dans une famille d'accueil peut trouver au sein de celle-ci des conditions favorables à son épanouissement. Il n'est pas rare que des enfants ainsi placés identifient leurs parents

suppléants comme leurs véritables parents et maintiennent avec eux des liens très forts. Dans ce cas, le lien de filiation, rompu dans le jeune âge, est en quelque sorte reconstitué. En revanche, le placement en foyer effectué à un âge plus avancé peut être le prolongement d'une socialisation familiale perturbée. Cette décision de justice est le plus souvent prise à la suite du constat des difficultés réelles de l'enfant à réaliser ses apprentissages sociaux. La rupture avec les parents peut, dans ce cas, ne pas être totale, mais elle traduit toujours plus ou moins un affaiblissement institutionnalisé du lien de filiation. Par cette décision, le juge considère en effet que la protection des parents est insuffisante et l'enfant ainsi placé peut se rendre compte par lui-même de la gravité de cette décision.

Des associations, comme le Mouvement ATD Quart Monde, réproouvent assez systématiquement ce type de placement en considérant qu'il s'agit toujours d'une épreuve, au moins autant pour les enfants que pour les parents. Il ne s'agit pas ici de porter un jugement sur cette pratique, mais de souligner que le placement en foyer, justifié à titre préventif, n'a pas toujours l'effet escompté. Il consacre la faiblesse du lien de filiation, au double sens de la protection et de la reconnaissance, à un âge où les adolescents ont besoin d'un cadre parental pour devenir adultes. Il convient d'émettre également l'hypothèse que le cadre d'un foyer qui regroupe des jeunes en grande difficulté, éloignés de leurs parents, n'est pas forcément le lieu idéal pour réaliser leur éducation dans de bonnes conditions. Le foyer pour enfants placés peut avoir un effet pathogène. Il s'agit d'une socialisation en milieu surveillé et fermé qui peut être rapprochée, au moins partiellement, de la socialisation des détenus. Les jeunes peuvent y faire collectivement l'expérience d'une déviance institutionnalisée et éprouver ensemble le sentiment d'appartenir à un groupe socialement disqualifié.

Ces éléments nous conduisent à nous interroger : quelles situations rencontrent ces jeunes après le placement, lorsqu'ils sont devenus adultes ? Le placement joue-t-il en leur défaveur, dans quel cas, indépendamment des événements douloureux vécus avant le placement ?

L'enquête Santé-Inégalités-Ruptures Sociales (SIRS), conduite en Ile-de-France, peut nous éclairer par son questionnement biographique rétrospectif, notamment au sujet d'événements douloureux durant l'enfance et l'adolescence, et au sujet du placement. Il est en effet possible de comparer les personnes déclarant un placement aux personnes ayant connu

également des événements douloureux durant l'enfance sans pour autant avoir été placées, de même qu'aux personnes n'ayant connu ni le placement, ni de tels événements douloureux. Des situations de rupture de natures différentes pourront être observées, en les situant dans le cycle de vie des enquêtés, à origine sociale et à génération égales, et en évaluant leurs effets sur certains aspects de la vie sociale et de la santé des enquêtés. Cette enquête de l'INSERM et du CNRS (dirigée par P. Chauvin, S. Paugam, I. Parizot, J.-M. Firdion) porte sur un échantillon probabiliste de 3000 ménages en agglomération parisienne (Paris et départements de première couronne), avec une surreprésentation des zones urbaines sensibles (ZUS), c'est-à-dire les quartiers de la politique de la ville (Parizot *et al.*, 2002 et 2004 ; Péchoux *et al.*, 2007). Cette enquête comporte aussi un volet longitudinal (3 passages) pour les enquêtés qui ont accepté le retour d'enquêteurs. La première collecte a eu lieu en 2005, le second passage en 2007. Le troisième passage (à venir), à la différence du précédent qui mettait à jour les principales caractéristiques, reprendra le questionnement du premier passage et approfondira certaines questions.

Une surreprésentation des zones urbaines sensibles est, pour nous, intéressante puisque l'on sait que les personnes vivant dans ces quartiers sont plus exposées à des nuisances (bruit, vandalisme, sentiment d'insécurité, pollution, etc.) et que les ménages à bas niveaux de vie y sont plus nombreux. Or on sait que ces éléments interviennent à la fois sur le bien-être des individus mais aussi sur les modes d'insertion sociale et économique (Rizk, 2003). Au regard de la diversité des situations, nous espérons d'une part comparer nos segments de population à contexte égal, ce qui éliminerait l'effet du cadre de vie, et d'autre part mieux saisir les différentes formes de précarité que peuvent rencontrer les personnes qui sont passées par le placement.

Une telle étude comporte des limites puisqu'il s'agit d'un échantillon sur l'agglomération parisienne, et que les effectifs des personnes ayant connu cet événement rare sont réduits, mais elle comporte des particularités intéressantes. Elle s'appuie sur un échantillon qui surreprésente les zones urbaines sensibles dans lesquelles se situent des formes variées de pauvreté qui peuvent avoir frappé les personnes qui ont eu des difficultés à se reconstruire après le placement. La présence de questions à la fois sur les événements vécus durant l'enfance (23 items) et sur le placement, ainsi que sur les relations sociales, les

conditions de vie et la santé perçue, permettront d'éclairer intervenants et responsables, exerçant dans le champ de l'enfance en danger, sur le devenir des personnes ayant connu le placement.

Ce rapport comprend deux parties : un bilan des recherches déjà effectuées sur les effets du placement durant l'enfance ; une présentation du travail statistique réalisé à partir de l'enquête SIRS.

I. État des savoirs sur les effets du placement dans l'enfance

Dans le bilan ci-dessous, nous avons opté pour une présentation sous forme de fiches en distinguant trois types de publications : les articles, les rapports, les ouvrages et les actes de colloque. Nous avons essayé pour chaque publication de classer les informations de la façon la plus précise possible. Chaque référence est présentée à partir de plusieurs rubriques : le pays, le dispositif de recherche, l'échantillon, les objectifs visés et, enfin, les résultats.

. Articles

AHRENS Kym R., DUBOIS David Lane, RICHARDSON Laura P., FAN Ming-Yu, LOZANO Paula, « Youth in Foster Care With Adult Mentors During Adolescence Have Improved Adult Outcomes », *Pediatrics, Official Journal Of The American Academy Of Pediatrics*, Vol. 121, N° 2, publié en ligne le 8 janvier 2008.

Pays : États-Unis.

Dispositif de recherche

Données provenant de l'étude longitudinale nationale de la santé des adolescents (3 vagues de 1994 à 2002).

Vague 1, étape 1 : questionnaires administrés par le personnel à l'école, élèves en classe de 7^{ème} et 12^{ème} (scolarité américaine) (n= 90 118).

Vague 1 : étape 2 : entretiens en face à face, assistés par ordinateurs, un an plus tard (n= 20 745).

Vague 2 : même procédé 2 ans plus tard (n= 14 738).

Vague 3 : même procédé 6 ans plus tard (n=15 197).

Sont inclus dans l'enquête des individus toujours pris en charge à la vague 3. Considéré comme ayant un mentor quand il y a la présence d'un adulte (sans lien de parenté) entre 14 et 18 ans et ayant duré au moins 2 ans. Résultats mesurés à la vague 3 et incluant les mesures de scolarité/emploi, bien-être psychologique, santé physique, comportements à risque aussi bien que des mesures agrégées représentant la totalité des résultats positifs.

Échantillon

310 jeunes (à avoir été placés et à avoir répondu à une série de questions relatives au fait d'avoir eu un mentor) pas de données concernant la durée du placement.

Objectifs

Déterminer si, pour des jeunes placés, le fait d'avoir eu un mentor durant l'adolescence a amélioré la situation en tant que jeunes adultes.

Résultats

Sur les 310 jeunes de l'échantillon, 160 avaient un mentor, 150 n'en avaient pas. Caractéristiques démographiques identiques pour les uns et les autres, les jeunes avec un mentor sont plus susceptibles de déclarer une santé générale favorable et moins susceptibles de déclarer des idées suicidaires, d'avoir été diagnostiqués infectés par une maladie sexuellement transmissible et d'avoir durant la dernière année blessé quelqu'un durant une bagarre.

Tendance significative à un niveau scolaire plus élevé parmi les jeunes avec un mentor. Ces derniers ont en moyenne un nombre plus élevé de résultats positifs.

BIEHAL Nina, CLAYDEN Jasmine, STEIN Mike, WADE Jim, « Leaving Care in England: A Research Perspective », *Children and Youth Services Review*, 1994, Vol. 16, n° 3/4. p. 231-254.

Pays : Grande-Bretagne.

Dispositif de recherche

Données provenant de la première partie d'une enquête de terrain.

Article fondé sur les résultats d'une enquête menée à l'Université de Leeds et relative aux sorties de dispositifs de protection de l'enfance.

Échantillon

183 sortants du système de protection (91 %) du total des sortants sur les 3 territoires étudiés durant 6 mois en 1990.

Groupe incluant sortants indépendants bien que légalement ils devraient toujours être pris en charge et jeunes gens qui sont légalement hors protection durant cette période.

Questionnaires remplis par les travailleurs sociaux de 3 à 9 mois après la sortie du jeune.

Population âgée entre 16 et 19 ans (49 % moins de 18 ans, 51 % plus de 18 ans), autant d'hommes que de femmes.

Résultats

Structurés en 5 thèmes principaux :

Diversité des « sortants »

25 jeunes issus de minorités (13,5 %), jeunes métis surreprésentés dans ce sous-groupe, jeunes issus de minorités ethniques susceptibles de rentrer plus jeunes et de rester plus longtemps dans le dispositif. En proportion, les jeunes Noirs restent plus longtemps dans le système éducatif et obtiennent plus de qualifications. Sinon, peu de différences dans les carrières de prise en charge entre Blancs et Noirs sauf légères différences dans les modes d'accès au logement et à l'emploi.

Genre et parenté : peu de variations dues au genre dans l'histoire de la prise en charge ou son impact. Principale différence = parenté. + ¼ des jeunes femmes de l'échantillon sont mères au moment de la sortie. 8 de ces mères sont célibataires. Seuls trois hommes sont pères, aucun ne vit avec son enfant.

Les mères connaissent plus de difficultés (scolaire et emploi) que leurs pairs sans enfant : 83 % n'ont pas de qualification (65 % pour celles sans enfant). Au

moment de l'enquête, elles vivent dans des logements permanents : $\frac{3}{4}$ ont une location, comparée à $\frac{1}{4}$ de leurs homologues sans enfant. Cependant, 2 mères étaient sans domicile fixe.

Besoins spéciaux : 23 jeunes (13 %) nécessitent des soins. Plus de la moitié de ce groupe est composée de jeunes souffrant de troubles du comportement, 3 de l'autre groupe ont un handicap physique, 4 ont des problèmes d'apprentissage, 2 ont des troubles mentaux. Ces jeunes sont surreprésentés parmi les SDF et les chômeurs de l'échantillon. D'après les travailleurs sociaux, $\frac{1}{5}$ ne reçoit aucune aide et peu de TS envisagent d'avoir plus de contact avec eux.

Trajectoires de prise en charge

- Âge d'entrée : pour $\frac{2}{3}$ (62 %) : entrée entre 11 et 17 ans, 47 % : entrée entre 14 et 17 ans. La durée de placement influe sur leur trajectoire. Plus d' $\frac{1}{3}$ a passé plus de 3 ans, la grande majorité plus d'un an et presque $\frac{1}{5}$ plus de 10 ans en continu.

- Déplacements pendant le placement : $\frac{1}{10}$ reste dans le même placement durant toute la prise en charge.

$\frac{1}{3}$ connaît entre 4 et 9 déplacements ;

$\frac{1}{10}$ est déplacé plus de 10 fois (un jeune a connu 22 déplacements).

- Éducation :

$\frac{2}{3}$ n'ont aucune qualification. Chiffre probablement sous-estimé car 19,5 % des TS ne savaient pas s'ils avaient ou non une qualification. En comparaison, les 16-19 ans de l'étude du Conseil de la recherche économique et sociale sont 18 % à ne pas avoir le CGSE (examen britannique de fin de scolarité passé à 16 ans) ou un équivalent contre 66 % des jeunes de l'échantillon ici étudié qui n'ont aucune qualification. Forte corrélation entre nombre de déplacements et faible qualification.

N'ont aucune qualification :

$\frac{3}{4}$ de ceux qui ont été déplacés + de 4 fois, $\frac{1}{2}$ de ceux qui n'ont connu aucun déplacement. 72,5 % des placés en institution, 52 % en famille d'accueil.

Âge à l'indépendance : pour n= 179 :

- de 17 ans : 29 %

entre 17 et 18 ans 31 %, + de 18 ans : 11 %, ne savent pas 5 %, pas indépendants : 24 %

Sorties de placement :

Types de logement (pour n= 183)

Temporaire : 43 %

Permanent : 26 %

Logement familial : 23 %

Autre : 4 %

Ne sait pas : 2 %

Sans abrisme :

Selon les TS de l'échantillon, 15 % sont sdf entre 3 et 9 mois. 6 de ces jeunes sont légalement toujours pris en charge. Indépendance précoce expose à un plus grand risque de sans-abrisme. Plus de $\frac{1}{2}$ parmi ceux considérés plus tard par les TS comme SDF ont quitté leur placement avant 16 ans. Ceux qui ont été déplacés plus de 4 fois sont 2 fois plus susceptibles d'être SDF.

Emploi et revenu :

13 % emploi à temps plein ;

8,5 % scolarité à temps plein ;

36 % au chômage pendant quelques mois après leur indépendance ;

10 % s'occupent de leurs enfants.

Soutien après-placement :

Inégale distribution des services en fonction des territoires.

Sources de soutien :

Inconnue : 5 %, autre : 19 %, mise en liberté surveillée : 7 %, projet après-placement : 23 %, travailleurs sociaux de l'institution de placement : 8 %.

Travailleurs sociaux : 48 %, famille d'accueil : 12 %.

Aucun soutien : 26 % .

BIEHAL Nina, WADE Jim, « Looking Back, Looking Forward: Care Leavers, Families and Change », *Children and Youth Services Review*, 1996, Vol. 18, n° 4/5 p. 425-445.

Dispositif de recherche

Article fondé sur les résultats d'une enquête menée à l'Université de Leeds et relative aux sorties de dispositifs de protection de l'enfance.

Étude conçue en deux étapes. Une 1^{ère} enquête conduite lors des 3-9 premiers mois d'indépendance de 183 « sortants ». Les questionnaires postaux complétés par les travailleurs sociaux ont permis de classer les types de sorties de dispositif, de fournir des informations relatives à l'impact des premiers mois d'indépendance.

Étape qualitative : entretiens semi-directifs auprès de 74 « sortants » peu après leur départ et à deux autres occasions durant une période de deux ans. Les travailleurs sociaux et ceux qui les suivent après leur sortie étaient également interviewés.

Entretiens centrés sur leurs expériences de placement (type et qualité du placement, continuité, progrès scolaire et impression d'avoir été impliqué dans les prises de décisions) puis mise en relation de ces carrières de prises en charge avec le progrès ressenti dans les domaines-clefs de l'après-placement (logement indépendant, éducation et emploi, réseaux sociaux). Entretiens avec les professionnels autour de thématiques similaires.

Échantillon

74 individus âgés de 16 à 19 ans au moment de l'enquête. 39 % d'hommes, 61 % de femmes. 9 jeunes (12 %) sont noirs ou métis. 56 % sont entrés adolescents bien que la majorité ait été prise en charge pendant de nombreuses années : 2/5 durant 10 années ou plus, et plus d'un quart depuis 4 à 9 ans. Nombreuses ruptures de prises en charge : 1/3 a connu 4 ruptures ou plus et seuls 16 % n'ont connu qu'un placement.

2/5 des jeunes placés en institution (41 %) et 45 % des jeunes placés en famille d'accueil ont quitté le dispositif pour un logement indépendant.

Objectifs

- Classer les expériences de transitions pour un échantillon de « sortants » de dispositif après leurs 18-24 premiers mois d'indépendance ;
- Passer en revue les soutiens mis à disposition par les services sociaux à leur sortie ;
- Évaluer les impacts des schémas d'intervention. Un aspect est davantage pris en considération dans l'article : l'importance pour ces jeunes d'établir des réseaux sociaux informels pour les soutenir lors de leur entrée dans le monde des adultes.

Résultats

L'article examine les types et la qualité des relations que les « sortants » de dispositif entretiennent avec leur famille. L'article prend en compte les soutiens informels que familles biologique et suppléante peuvent proposer.

La parentalité précoce des « sortants » et leurs besoins de jeunes parents sont également examinés.

La discussion place les besoins et les expériences des « sortants » dans une perspective plus large, celle du passage à l'âge adulte pour des jeunes du même âge en population générale, et plaide pour une attention soutenue des professionnels au renforcement des liens familiaux : un moyen pour mieux se préparer aux grandes transitions de la jeunesse

BOHMAN M., SIGVARDSSON S., « Negative social heritage », *Adoption and fostering*, 1980, 3, p. 25-34.

Pays : Suède.

Dispositif de recherche

Suivi depuis la naissance (1956-1957) de 329 garçons.

Échantillon

329 garçons : 93 adoptés, 118 placés jusqu'à la majorité et 118 remis à leurs mères biologiques plus un 4^e groupe contrôle de garçons nés les mêmes jours, dans les mêmes villes.

Résultats

Au moment du service militaire, évaluation plus basse des capacités intellectuelles des garçons placés et ceux élevés par leur mère biologique. Taux d'alcoolisme ou de délinquance plus élevé chez les anciens placés (29 %).

BUCHANAN Ann, « Young People's Views on Being Looked After in Out-of-home-care Under The Children Act 1989 », *Children and Youth Services Review*, 1995, Vol. 17, n° 5/6. p. 681-696.

Dispositif de recherche

3 rencontres enregistrées avec les jeunes de 2 heures chacune, menées par 2 enseignants Blancs dont l'un est éducateur, et par un éducateur Noir local, dans la localité où la population Noire était plus élevée. Dans chaque localité, 2 groupes. 10 thèmes abordés : choix, race/religion/culture, statut, familles, planning des rencontres et des bilans, argent et allocations, travailleurs sociaux, après-placement, problèmes et plaintes, problèmes liés à l'aide sociale et droits.

Chaque thème est relié au *Children Act* de 1989, puis les jeunes sont informés de leurs droits (distribution de documents d'informations).

Remplissage d'un questionnaire lors de la dernière rencontre.

Une rencontre, également enregistrée, dans chaque localité avec les travailleurs sociaux des jeunes : travail sur la même liste de thèmes et remplissage d'un questionnaire.

Échantillon

Échantillon aléatoire de 45 jeunes âgés entre 12 et 17 ans provenant de 3 lieux différents vivant hors du domicile parental, représentatifs de la localité habitée en termes de genre, statut, type de logement.

Total	Lieu 1	Lieu 2	Lieu 3	Total
Nombre de participants	42 % (19)	38 % (17)	20 % (9)	100 % (45)
Homme	53 % (10)	41 % (7)	22 % (2)	42 % (19)
Femme	47 % (9)	59 % (10)	78 % (7)	58 % (26)
Placé en institution	47 % (9)	59 % (10)	67 % (6)	56 % (25)
Placé en famille d'accueil	42 % (8)	29 % (5)	0	29 % (13)
À l'hôtel	11 % (2)	12 % (2)	33 % (3)	15 % (7)
Âge moyen	14,8	14,4	14,5	14,6
Minorités ethniques	11 % (2)	42 % (7)	0	20 % (9)
Blancs européens	89 % (17)	58 % (10)	Environ 58 % (9)	80 % (36)

Objectifs

Mieux connaître les souhaits et sentiments des jeunes au sujet des changements en cours.

Mieux connaître le processus d'amélioration des interventions destinées à informer les jeunes de leurs droits.

Résultats

Les jeunes ont exprimé :

- leur besoin d'être mieux informés de leurs droits. Crainte de la part des TS d'informer car ils maîtrisent peu les infos et peur des difficultés à venir ;
- d'être associés aux décisions les concernant ;
- la difficulté de prendre une décision compte tenu de leur manque d'expérience à ce sujet ;
- leur crainte d'être associés à des réunions avec de nombreux participants ;
- leur besoin d'aide pour formuler leurs problèmes ;
- leur crainte de quitter le placement sans bénéficier d'aide ;
- leur sentiment d'être stigmatisés ;
- leur besoin de disposer d'argent de poche pour exercer une part d'indépendance ;
- leur désavantage scolaire ;
- leur mal-être au moyen d'une tentative de suicide (pour 27 % d'entre eux).

Apparemment la grande détresse de ces jeunes n'est pas perçue par les TS qui les accompagnent.

CHEUNG Sin Yi, HEATH Anthony, « After care: The Education and Occupation of Adults Who Have Been in Care », *Oxford Review of Education*, 1994, Vol. 20, n° 3, The Education of Children in Need, p. 361-374.

Pays : Grande-Bretagne.

Dispositif de recherche

Données extraites des vagues de 1981 et 1991 de l'Étude nationale sur le développement de l'enfant : étude longitudinale d'enfants nés entre le 3 et le 9 mars 1958 et résidant en Grande-Bretagne.

4 variables-clefs :

- avoir été placé ou non (care status) ;
- diplôme le plus élevé ;
- profession occupée en 1981 ;
- profession occupée en 1991.

Échantillon

Entrée et sortie de placement	Effectif	Durée en années
Avant l'âge d'1an	45	0,6
Avant l'âge de 7 ans	77	1,2
À l'âge de 11 ans ou avant	66	2,6
Après l'âge de 11 ans	72	2
Entrée à ou avant 11 ans et sortie après 11 ans	69	9,1

Objectifs

Décrire les réalisations scolaires et professionnelles d'adultes pris en charge par les services de protection de l'enfance et vérifier si ces réalisations sont meilleures, pires ou identiques à celles attendues compte tenu de leurs faibles niveaux de qualification.

Résultats

Résultats à interpréter avec précaution compte tenu du faible échantillon d'enquêtés pris en charge durant leur enfance :

1. ceux qui sont entrés et ont quitté les services de protection de l'enfance avant l'âge d'un an ont des résultats proches de la moyenne nationale. Ce n'est pas un groupe désavantagé sur le plan scolaire ou professionnel ;
2. plusieurs autres groupes qui ont quitté à des âges différents : tous ont eu des niveaux de qualification inférieurs à la moyenne nationale. Mais, activité professionnelle meilleure que celle attendue en raison du niveau de qualification et identique à celle des homologues non placés et avec même niveau scolaire ;
3. groupe de ceux entrés à l'âge de 11 ans ou avant et qui ont quitté après l'âge de 11 ans (1/5 des enquêtés placés). Longue période de prise en charge et difficultés récurrentes tout au long de leur parcours.

CHEUNG Sin Yi, BUCHANAN Ann, « Malaise Scores in Adulthood of Children and Young People Who Have Been Care », *The Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 1997, Vol 38 n° 5, p. 575-580.

Pays : Grande-Bretagne.

Dispositif de recherche

Données extraites de l'étude nationale sur le développement de l'enfant¹ étude longitudinale d'enfants nés entre le 3 et le 9 mars 1958 et résidant en Angleterre, Pays de Galles et Écosse. L'enquête a eu lieu à 5 moments : 7, 11, 16, 23 et 33. Les immigrants nés la même semaine sont inclus à l'âge de 16 ans. À 23 ans 12 537 membres de la cohorte sont interviewés, 11 363 à l'âge de 33 ans. Taux d'attrition élevé parmi les groupes les plus désavantagés.

Risque de sous-estimer la proportion de malaise élevé parmi les groupes les plus désavantagés et ceux qui ont été placés.

Définitions :

Prise en charge en protection de l'enfance: à l'âge de 23 ans (4^e vague) il a été demandé aux enquêtés s'ils avaient été pris en charge par un service social ou une association. La notion de « protection » est ainsi définie rétrospectivement par les propos des sujets.

Graves handicaps sociaux :

Variable créée à partir de la vague 2 (enfants âgés de 11 ans).

Sont dits « souffrants de handicaps sociaux » ceux qui cumulent 4 des 5 facteurs suivants :

Fraternelle de 4 membres ou plus, plus de 1,5 personne par chambre, location dans le parc privé ou logement social, absence des commodités élémentaires : salle de bains, cuisine, toilettes, ou ne pas avoir seul l'usage d'au moins deux de ces items, récépissé de repas gratuits à la cantine scolaire. Des analyses préliminaires ont montré qu'1 enfant sur 10 de ce groupe a été accueilli en protection de l'enfance. Pour la présente étude ces enfants sont exclus des analyses.

Score de malaise :

¹ National Child Development Study

Scores issus de la liste de 24 items de symptômes présentée aux enquêtés à la 4^e et 5^e vagues. Un cumul de plus de 8 items indique une tendance dépressive.

Analyse en 2 parties :

1. tableaux croisés qui comparent les enquêtés par expériences de prise en charge et contexte durant l'enfance associés à un score élevé de malaise ;
2. données sous forme de régression logistique.

Les scores élevés sont distingués des scores plus faibles créant ainsi une variable dépendante binaire. Une série de modèles est créée pour évaluer l'effet du contexte dégradé pendant l'enfance, de l'expérience de prise en charge, du genre sur le risque d'un score de malaise élevé.

Objectifs

- vérifier si une expérience en protection de l'enfance augmente à l'âge adulte une tendance à la dépression ;
- vérifier si les adultes âgés de 23 et de 33 ans qui ont grandi avec de graves problèmes sociaux sont plus susceptibles d'avoir un score de malaise plus élevé que ceux du même âge n'ayant pas vécu d'évènements similaires, et pour finir de vérifier, en contrôlant les autres facteurs, qui de la prise en charge en protection de l'enfance ou des graves problèmes sociaux dans l'enfance porte le plus grand risque.

Résultats

À l'âge de 23 ans hommes et femmes qui ont été protégés sont de manière significative plus susceptibles d'avoir un score de malaise plus élevé que ceux qui ne l'ont pas été. Grande différence homme-femme : score de malaise plus grand chez les femmes quelle que fut leur prise en charge (absente ou non). Légers changements à 33 ans : les anciens protégés sont toujours plus susceptibles d'avoir un score élevé mais les genres sont différents.

Hommes sans expérience de protection : 3,9 % (=inchangé), femmes réduction de 10,5 % à 8,3 %. Hommes qui ont connu une expérience de protection : à 23 ans score de malaise élevé concerne 13 %, à 33 ans 20,5 %. Tandis que les femmes avec une expérience de protection passent de 26,3 % à 13,2 %.

Une expérience précoce de graves handicaps sociaux affecte différemment les hommes et les femmes : à 23 ans 7,4 % des hommes et 19,1 % des femmes du groupe « désavantagé » ont un score de malaise excédant 7,4 % des hommes issus du groupe au contexte non désavantagé contre 10,8 % des femmes ont un score élevé. En comparant les « désavantagés » et ceux qui ne le sont pas, il y a peu de différence significative parmi les hommes. Pour les femmes 19,1 % du groupe « désavantagé » contre 10,8 % des « non-désavantagées » ont un score élevé (+ de 8). À 33 ans, cependant, un risque de score de malaise élevé n'est pas significatif chez les hommes « désavantagés », mais il reste très significatif chez les femmes désavantagées.

Régressions logistiques :

Les désavantages s'avèrent très significatifs en augmentant le risque d'avoir un score élevé. L'ajout de « prise en charge en protection de l'enfance » au modèle montre son important effet. La variable genre s'avère être un important facteur de risque.

À l'âge de 23 ans (cf. tableau 2 de l'article) quand les variables, statut matrimonial, qualifications, niveau scolaire, emploi (ou femmes au foyer) sont contrôlées, avoir été « protégés » reste un facteur de risque de score de malaise élevé significatif, autant pour les hommes que les femmes.

Les graves handicaps sociaux n'influent pas sur un risque de score élevé quand qualifications et emplois sont ajoutés au modèle. Pour les femmes avoir été séparées, divorcées, veuves et sans conjoint régulier influe sur le risque de score élevé. Autant pour les hommes que pour les femmes les qualifications ont un effet protecteur. Pour les femmes âgées de 23 ans, travail manuel, chômage et être au foyer sont des facteurs de risque.

À 33 ans, un contexte de graves désavantages, d'expérience de protection et le genre continuent à influencer sur l'augmentation du risque de score de malaise élevé. Mais cela change en contrôlant les autres facteurs.

CORBILLON M., ASSAILLY J.P., DUyme M., « L'Aide sociale à l'enfance : descendance et devenir adulte des anciens placés », *Population*, 1988, 2, p. 473-479.

Pays : France

Échantillon :

286 individus nés en 1954 placés à l'ASE dans le Bas-Rhin.

277 individus nés en 1947 placés à l'ASE de la Côte d'Or

Objectifs

Mesurer la reproduction du comportement de placement à l'ASE

- Saisir les déterminants de la reproduction et de la non reproduction

- Appréhender le devenir adulte des enfants placés²

Résultats :

	Reproduction du recours à l'ASE		Bénéficiaires de l'ASE parmi les 0-19 ans
	Bas-Rhin	Côte d'Or	France 1984
Placement	17 : 5,9 %	14 : 5 %	0,8 %
Secours	8 : 2,8 %	6 : 2,2 %	1,3 %
Assistance éducative	2 : 0,7 %	3 : 1,1 %	0,6 %
Total	27 : 9,4 %	23 : 8,3 %	2,8 %

Faible taux de reproduction intergénérationnel des comportements de placement.

² Op.cit, p. 475

CORBILLON M., ASSAILLY J.P., DUyme M, « Transmission intergénérationnelle et comportement parental, étude longitudinale d'enfants placés », *Neuropsychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, 1989, 37, n° 7, p. 285-290.

Dispositif de recherche

Méthode catamnétique.

Terrain : département au plus faible taux d'émigration entre deux recensements (6 %), dont les caractéristiques démographiques, économiques, sociologiques et le taux de placement ne s'écartent pas de la moyenne nationale (département appelé DE -).

Puis, méthode transposée à un autre département dont le taux d'émigration est de 12 % (département appelé DE+)³ Suivi sur deux générations.

Échantillon

Population d'étude : DE - : 286 sujets nés en 1954.

DE+ : 277 sujets nés en 1947.

Âge au moment de l'enquête :

DE- : 32 ans

DE+ : 39 ans

Objectifs

Répondre à deux interrogations :

« - la question de l'amplitude de la reproduction intergénérationnelle des comportements parentaux ;

- la question des mécanismes par lesquels celle-ci est médiatisée. »⁴

Résultats

Taux de reproduction observés dans les 2 départements identiques. Un placement à l'ASE pendant son enfance n'entraîne pas systématiquement le placement de sa descendance (5 à 6 % des placés reproduisent ce comportement, pour 1 % de la population française et 2 % au sein de la classe ouvrière : strate sociologique témoin « Les carences du milieu familial avant le placement auraient plus d'effets négatifs à long terme que l'événement-séparation résultant du placement. »⁵

DUMARET Annick Camille, COPPEL-BATSCH Marthe,⁶ « Évolution à l'âge adulte d'enfants placés en familles d'accueil », *La Psychiatrie de l'enfant*, 1996, XXXIX, 2, p. 613-671.

Dispositif de la recherche

Méthodologie : catamnétique.

Lecture et codage des dossiers institutionnels. Entretiens semi-directifs avec les « anciens placés. » Deux types d'analyse : quantification de variables sociodémographiques, relationnelle et de santé puis synthèse thématique et analyses cliniques des entretiens et comparaisons avec souvenirs des familles d'accueil.

³ *Op.cit.*, p. 286

⁴ *Op.cit.*, p. 286

⁵ *Op.cit.*, p. 290

⁶ A.-C. Dumaret, psychologue, ingénieur de recherche à l'INSERM. Marthe Coppel Batsch psychiatre, médecin responsable du placement familial spécialisé à l'œuvre Grancher.

Échantillon

63 adultes accueillis entre 1960 et 1978 et sortis entre 1972 et 1984, âgés en moyenne au moment de l'enquête de 28 ans.

Critères de sélection : durée minimale du placement 5 ans, fin du placement depuis au moins 5 ans, avoir au moins 23 ans.

Objectifs

L'objectif de cette recherche est « de mesurer les effets à long terme des carences et des séparations familiales et d'identifier les facteurs déterminants pouvant expliquer la reproduction ou non des difficultés familiales et des comportements inadaptés. »⁷

Résultats

« Effets positifs de la continuité d'un placement familial à long terme : intégration sociale et professionnelle satisfaisante, le bon état de santé général de la majorité des adultes rencontrés, sont en relation avec la stabilité du lieu de vie et l'importance des prises en charge psychothérapeutiques et éducatives. »⁸

DUMARET Annick Camille, « Vivre entre deux familles, ou l'insertion à l'âge adulte d'anciens enfants placés », *Dialogue, Recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille*, 2001, p 63-72.

Pays : France.

Échantillon

59 accueillis entre 1967 et 1978 plus 4 jeunes admis entre 1960 et 1964 frères et sœurs des précédents. Tous restés au moins 5 ans en familles d'accueil, étaient sortis du placement depuis plus de 5 ans (entre 1972 et 1984). La moitié avait 17 ans en sortant du PF et 28, 29 ans en moyenne au moment de l'enquête en 1992⁹ 2/3 des jeunes ont vécu un placement ou de multi-placements. Pour les 9/10, il s'agit d'un placement judiciaire. Tous issus de familles très nombreuses. Antécédents pathogènes et pathologiques plus élevés que dans population générale : 4 fois plus d'alcoolisme chez les pères, 10 fois plus chez les mères, 4 fois plus de problèmes psychiatriques dans ces familles. Durée moyenne du séjour en PF : 8 ans, la moitié n'a connu qu'une famille d'accueil. 4/5 a bénéficié de prises en charge thérapeutiques et éducatives ; rencontre avec 45 d'entre eux = 71 %. Pour les autres, rencontres avec assistantes maternelles, membres des équipes du PF et frères et sœurs. Taux élevé de réponse (94 %).

Objectifs

« mieux connaître les trajectoires de sujets issus de familles présentant de graves difficultés psychosociales et auxquels le placement familial avait tenté d'apporter une aide spécifique pendant une longue durée. »¹⁰

⁷ *Op. cit.*, p. 621

⁸ *Op. cit.*, p. 668

⁹ *Op. cit.*, p. 63-64

¹⁰ *Op. cit.*, p. 64

Résultats

Insertion générale adulte :

Moins bon niveau d'enseignement général que les jeunes de population nationale mais meilleure formation professionnelle. Le niveau d'étude paraît lié à la durée du placement = la plupart des diplômés ont quitté leur famille d'accueil après l'âge de fin de scolarité obligatoire.

$\frac{3}{4}$ travaillent, la plupart vit en couple, $\frac{2}{3}$ sont parents, $\frac{1}{4}$ sont propriétaires de leur logement. Pourcentage de séparation et de divorce plus élevé que la moyenne.

Plusieurs profils d'insertion¹¹ : sur 59 jeunes adultes : 33 ont une bonne insertion sociorelationnelle et professionnelle (56 %), 7 ont une insertion moyenne, 12 une insertion fragile (20 %) 7 une très mauvaise insertion (12 %).

Taux de reproduction familiale (méthode rétrospective) = 51 % pour l'ensemble des 35 familles. 37 % des parents avaient été placés, 14 % séparés de leur famille. Mais l'analyse prospective montre une quasi disparition de la reproduction des comportements de placement (même si la descendance n'étant pas encore achevée, on s'aperçoit, qu'au même âge leurs parents avaient des enfants placés.

FRECHON I, DUMARET A.C., « Bilan critique de 50 ans d'études sur le devenir des enfants placés. ». *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 2008, 56, p. 135-147.

Dispositif de recherche

Revue de littérature : consultation de banques de données. Les documents portant spécifiquement sur les jeunes délinquants ou les enfants maltraités sont exclus de l'étude.

Objectifs

Faire la synthèse d'une trentaine de travaux français et étrangers en sociologie, psychologie et en sciences de l'éducation relatifs au devenir adulte d'anciens placés. Analyse méthodologique et thématique

Résultats

Diversité méthodologiques et thématiques des travaux :

Méthodologies :

- Enquêtes intergénérationnelles rétrospectives ou prospectives.
- Études intra-générationnelles.
- Types d'enquête : catamnétique, longitudinale, biographique.
- Comparaison avec un groupe témoin.
- Comparaison selon les types de trajectoires.

¹¹ Score global d'insertion générale (ensemble des compétences socio relationnelles et professionnelles) mis en relation avec variables sociodémographiques et familiales et facteurs de risques d'inadaptation (séparation et placement des parents dans leur enfance, pathologies familiales sociales et/ou psychiatriques, carences graves et maltraitements vécus par les jeunes eux-mêmes) cf. p 65. « Plusieurs profils d'insertion : scores élevés = adultes bien insérés sur le plan socio-familial et professionnel : se disent en bonne santé et vie relationnelle souple et variée, liens avec frères et sœurs+ famille élargie + amis. Score moindre pour ceux qui ont un espace de vie sociale plus restreint, relations familiales et amicales moins diversifiées et vie professionnelle moins investie. Score moindre aussi pour ceux qui ont des problèmes psychosomatiques tout en étant relativement bien insérés (mais famille du conjoint moins aidante). Insertion défailante = pas autonomes, n'élèvent pas leurs enfants, vie relationnelle réduite à échanges avec famille d'accueil et travailleurs sociaux.

Thématiques :

- « le devenir observé au niveau de l'individu » : un héritage négatif¹² ;
- individu observé à partir de deux variables très fréquentes dans les travaux : cursus scolaire et emploi ;
- autres variables : logement, relations sociales, santé et suivi social, relations avec la famille d'affiliation, avec la famille de procréation.

KRAUS, « Foster children grown up; parameters of care and adult delinquency », *Children and Youth Services review*, 1981. Vol. 3- 1.2, p. 99-114.

Pays : Australie.

Dispositif de recherche
Analyse de fichiers officiels.

Échantillon
450 jeunes sortis de placement à 18 ans. Échantillon restreint aux individus non remis à leur famille.

Résultats
30 % des hommes et 7 % des femmes avaient été condamnés. Durée et âge du placement pas corrélés à la délinquance tandis que stabilité du placement l'est (plus de condamnations parmi ceux qui avaient eu six placements ou plus).¹³

MC CORD J., MC CORD W., THURBER E., « The effects of foster home placement in the prevention of adult anti-social behaviour », *Social service review*, 1960, 34, p. 415-419.

Pays : États-Unis.

Dispositif de recherche
Comparaison entre deux groupes : anciens placés et non placés

Échantillon
19 individus placés au début de leur adolescence et en dernier recours ;
Groupe contrôle de 19 individus n'ayant pas été placés.

Objectifs
Comprendre les relations entre placement et déviance adulte.

Résultats
Taux de délinquance supérieur observé chez les anciens placés (cependant selon les auteurs il pourrait y avoir un biais méthodologique : dû à l'âge et au motif du placement).¹⁴

¹² *Op. cit.*, p. 141

¹³ Cité par CORBILLON, ASSAILLY, DUyme in « L'enfant placé, de l'assistance publique à l'Aide sociale à l'enfance », *La Documentation Française*, 1990, p. 36.

¹⁴ *Op. cit.*, p. 35.

MEIER, « Former foster children as adult citizen », *Columbia University Press*, 1962.

Pays : Etats-Unis.

Échantillon

66 adultes âgés de 28 à 32 ans.

Résultats

Sentiments de bien-être, indépendance socio-économique, comportement parental = positifs.

Important célibat masculin, taux élevé de naissances illégitimes¹⁵.

STEIN Mike, « Leaving Care, Education and Career Trajectories », *Oxford Review of Education*, 1994, Vol. 20, n° 3, The Education of Children in Need, p. 349-360.

Pays : Grande-Bretagne.

Dispositif de recherche

Analyse de 3 études menées à l'université de Leeds relatives aux sorties de placement : *Prepared for Living* (Biehal et al., 1992), *Living out of Care* (Stein, 1990), *Leaving Care* (Stein et Carey, 1986)

Objectifs :

À partir de ces 3 études, analyser les trajectoires de jeunes placés âgés de 16 à 19 ans. 4 domaines sont étudiés :

1. niveau scolaire atteint au moment de l'âge limite de scolarisation obligatoire ;
2. la perception qu'ont ces jeunes placés de leurs expériences scolaires ;
3. leur poursuite d'activités scolaires, professionnelles, parcours de formation ;
4. événements influant la trajectoire et préconisations.

Résultats :

Niveau scolaire atteint : source *Prepared for Living*

Qualification	N	%
Aucune	120	66,5
Brevet des collèges (GCSE)	22	12,0
Certificat d'aptitude professionnelle (City and Guilds)	5	2,5
B tech 1 st Dip	2	1,0
Baccalauréat (A level)	1	0,5
Ne sais pas	35	19,5

Poursuite d'activité :

Statut	N	%
--------	---	---

¹⁵ *Op. cit.*, p. 35.

École	16	8,5
Formation	25	13,5
Employé temps plein	24	13
Employé temps partiel	4	2
Chômage	66	36,5
S'occupe de son enfant	19	10,5
En détention	8	4,5
Emploi temporaire	1	0,5
Autres	4	2
Ne sais pas	15	8

STEIN Mike, « Young people aging out of care: The poverty of theory », Children and Youth Services Review, 2006, n° 28, p.422 – 434.

Dispositif de recherche
Revue de littérature.

Objectifs

Selon l'auteur, il y a un nombre croissant d'études empiriques relatives à la sortie du dispositif de protection de l'enfance d'individus en raison de leur âge, mais peu de ces études sont fondées sur des approches théoriques. L'auteur se propose de faire une revue de littérature des travaux sur l'attachement, « focal model of adolescence » et résilience et de voir quels seraient les apports d'une meilleure articulation des travaux empiriques et théoriques.

Résultats

La théorie de l'attachement offre une perspective pour comprendre les récits de vie de jeunes sortant du système de protection et appuie la thèse de la nécessité d'un placement continu et stable.

Théorie focale (focal theory) ou modèle focal de l'adolescence (focal model of adolescence) s'intéresse aux modes de gestion par les adolescents des changements intervenants dans leur vie. Les jeunes « sortants » connaissent un passage à l'âge adulte accéléré et compressé par rapport aux jeunes en population générale. De plus la famille pourvoyeuse de moyens leur fait souvent défaut. Cette théorie plaide pour une reconnaissance de la nature et de la temporalité particulières des « sortants ».

La résilience des « sortants » est fonction du type de leur expérience de prise en charge.

Le 1^{er} groupe a connu stabilité et continuité dans sa vie, la prise d'indépendance est vécue comme un moyen d'avoir plus d'emprise sur sa vie. Il fait un bon usage des propositions d'aide et maintiennent des liens.

Le 2^e groupe : « les survivants », a connu plus d'instabilité et de ruptures pendant leur placement mais a pu bénéficier de la bienveillance de certaines personnes–clefs facteurs de résilience (mentors ou membre de la famille par exemple)

Le 3^e groupe, les victimes ont connu de difficiles conditions de vie avant placement que la prise en charge n'a pas pour autant réussi à compenser. Forte probabilité de chômage et d'errance à l'âge adulte, de solitude et de troubles mentaux. Les soutiens « après-placement » s'avèrent insuffisants.

THEIS, « How foster children turn out », *States Charities Aid Association*, 1924.

Pays : États-Unis.

Échantillon

500 jeunes adultes ayant été placés.

Résultats

Trois quart de l'échantillon se sont révélés autonomes et respectueux des valeurs morales de leur communauté¹⁶.

TRISELIOTIS John, « New developments in foster care and adoption », London, Routledge and Degan Paul, 1980.

Pays : Écosse.

Dispositif de recherche

Entretiens.

Échantillon

40 jeunes adultes âgés de 20 et 21 ans ayant eu un placement familial ou institutionnels stable.

Résultats

7 individus sur 10 estiment leur expérience de placement satisfaisante. Ou très satisfaisante. Déscolarisation à 15 ans.

4/5 ont un emploi stable moyennement ou peu qualifié, la majorité est restée proche de la famille d'accueil (la considère comme sa propre famille) 20 % ont été condamnés entre 17 et 21 ans.

RUSSELL Viner, TAYLOR Brent, « Adult Health and Social Outcomes of Children Who Have Been in Public Care: Population-Based Study », *Pediatrics, Official Journal of The American Academy of Pediatrics*, 2005, Vol 115, n° 4, p. 894-899.

Dispositif de recherche

Suivi longitudinal d'une cohorte d'enfants britanniques nés en 1970. 4 vagues : à 5 ans = 13 135, à 10 ans = 14 875, à 16 ans = 11 622 et 30 ans = 11 261.

¹⁶ *Op. cit.*, p. 34.

Enfants protégés à l'âge de 5, 10 et 16 ans.
Propos des enquêtés adultes relatifs à l'impact de la prise en charge sur la profession, réussite scolaire, santé générale, morbidité psychologique, trajectoire de sans-abri, exclusion scolaire et condamnation

Échantillon

5 ans = 13 135, à 10 ans = 14 875, à 16 ans = 11 622 et 30 ans = 11 261.
Enfants protégés à l'âge de 5, 10 et 16 ans

Objectifs

Examiner auprès d'adultes l'impact sur les plans socio-économique, scolaire, social, et sanitaire d'une prise en charge par les services sociaux durant leur enfance.

Résultats

Un total de 343 (3,6 %) individus sur les 9557 ont été pris en charge jusqu'à moins de 17 ans.

Les enfants « non blancs » sont plus susceptibles d'avoir été pris en charge, OR 3,3 ; 95 %, IC : 2,1-5,4.

Les hommes pris en charge durant leur enfance sont moins susceptibles d'atteindre une classe sociale élevée.

OR 0,6 ; 95 %, IC : 0,4 - 0,9 et plus susceptible d'avoir été sans-abri : OR 2,0 ;

95%, IC: 1,1-3,8 , d'avoir eu une condamnation OR 2,3 ; 95 %, IC: 1,5-3,4 ,

d'avoir une morbidité psychologique : OR 1,8 ; 95 %, IC : 1,1-3,0, avoir une santé générale : OR 1,6 ; 95 %, IC: 1,1-2,6.

De semblables associations ont été trouvées pour les femmes. Les hommes et non les femmes sont plus susceptibles d'être au chômage : OR 2,6 ; 95 %, IC : 1,4-5,0 et moins susceptibles d'atteindre un niveau élevé : OR 0,4 ; 95 %, IC : 0,2-0,7.

L'appartenance à une minorité est associée à un plus médiocre résultat de la prise en charge durant l'enfance.

VAN DER WAALS, « Former foster children reflect on their childhood », *Children*, 1960, 7, p. 29-33.

Pays

Pays-Bas.

Échantillon

100 adultes âgés de plus de 30 ans au moment des entretiens et ayant connus de longues périodes de placement.

Résultats

Situation sociale « plutôt » satisfaisante, peu de sans-emploi ou engagés dans des conduites anti-sociales. Cependant beaucoup se sentent malheureux, ou malchanceux¹⁷.

¹⁷ *Op. cit.*, p. 34-35.

WENDLAND Jaqueline, GAUGUE-FINOT Justine, « Le développement du sentiment d'affiliation des enfants placés en famille d'accueil pendant ou après leur petite enfance. », *Devenir*, 2008, Vol 20-4, p 319-345.

Objectifs

Comprendre l'influence de l'âge au moment du placement : étude portant sur les moins de trois ans).

ZLOTNICK Cheryl, ROBERTSON Marjorie, Wright Marguerite, « The Impact of Childhood Foster Care and Other out-of-home Placement on Homeless Women and Their Children », *Child Abuse & Neglect*, 1999, Vol. 23, n° 11, p. 1057–1068.

Pays : États-Unis.

Dispositif de recherche : Entretiens collectifs.

Échantillon : Echantillon de 179 individus.

Objectifs :

Comparer deux populations: femmes SDF qui ont vécu un placement familial ou en institution et des femmes SDF qui n'en ont pas connu, afin de tenter de mesurer l'impact du placement de la mère sur sa trajectoire et celle de (son) ses enfant(s).

Résultats :

Résultats : un tiers de ces femmes SDF disent avoir été élevées loin de leurs parents. Pour 61,5% des femmes avec enfants mineurs ces derniers ont vécu en placement familial ou en institution.

Variables associées avec le fait d'être mère SDF d'enfants placés en famille ou en institution : enfants d'âge scolaire, mère de 35 ans ou plus, mère connaissant un problème lié à l'alcool ou à la drogue, mère ayant vécu enfant des abus sexuels et mère ayant fuguée mineure.

Autres références

BAUER Denis, DUBECHOT Patrick, LEGROS Michel, « Des adultes parmi d'autres... Que sont les enfants de l'ASE devenus ? », *Informations Sociales*, 1994, n° 41, p. 8-16.

BROAD Bob, « Young People Leaving Care: Moving Towards 'Joined Up' Solutions? », *Children and Society*, 1999, Vol 13, p. 81-93.

CAHN R., CAPUL M., CAHN-FILACHET D., « Le devenir des enfants inadaptés dix ans après leur séjour au centre d'observation de Vitry sur Seine », *La sauvegarde l'enfance*, 1961, n° 7-8, p. 519-620.

CORBILLON M. ASSAILLY J.P., DUYME M, « Le placement à l'aide sociale à l'enfance : la reproduction intergénérationnelle », *Handicaps et Inadaptations*, 1987, n° 37, p.1-33.

DOWDNEY L., RUTTER M et coll., « The nature and qualities of parenting provided by women raised in institutions », *The Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 1985, n° 26-4, p. 599-625.

DUMARET A, DUyme M., « Devenir scolaire et professionnel de sujets placés en villages d'enfants », *Revue Internationale de Psychologie Appliquée*, 1982, 4, p. 455-474.

DUMARET A.C., « Placement familial de longue durée et insertion à l'âge adulte », *Les cahiers de l'actif*, 1999, Vol 274-275, p 58-71.

FIRDION Jean-Marie, « Influence des événements de jeunesse et héritage social au sein de la population des utilisateurs des services d'aide aux sans-domicile », *Économie et Statistique*, 2006, n°391-392, p.85-114.

GARDNER H., « The concept of family: perceptions of adults who were in longterm out-of-home care as children », *Child Welfare*, 1998, 72, p. 681-700.

GOYETTE Martin, « Préparation à la vie autonome et insertion socioprofessionnelle des jeunes pris en charge par l'État : quelles interventions ? », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, 2006 - 2:24, en ligne : <http://sejed.revues.org/document159.html>.

HYDE Justeen, KAMMERER Nina, « Adolescents' perspectives on placement moves and congregate settings: Complex and cumulative instabilities in out-of-home care », *Children and Youth Services Review*, 2009, Vol. 31-2, p.265-273.

LANI Martine, « Le placement familial chez l'enfant ? Les répercussions psychologiques des séparations », *Le journal des psychologues*, juin 1985.

LEOMANT Christian, SOTTEAU-LEOMANT Nicole, « Itinéraire de vie et trajectoires institutionnelles des jeunes délinquants », *Annales de Vaucresson*, 1987, n° 26.

LITTLE Michael, LEITCH Heather, BULLOCK Roger « The Care Careers of Long-stay Children: The Contribution of New Theoretical Approaches », *Children and Youth Services Review*, 1995, Vol. 17, n° 5/6. p. 665-679.

MENHAMEN Bantman, « Souvenirs d'enfance et maladies d'adultes. L'étrange vulnérabilité psychique des femmes à leurs problèmes d'enfance », *Dialogue*, 1994, n° 126, p. 100-111.

MOUHOT Francis, « Le devenir des enfants de l'aide sociale à l'enfance », *Devenir*, 2001, Vol 13 n° 1, p. 31-66.

RUTTER, QUINTON, « Long-term follow-up of women institutionalized in childhood : Factors promoting good functioning in adult life », *British journal of developmental psychology*, 1984, Vol. 2 (3), p. 191-204

STEIN Mike, « Resilience and young people leaving. Care: Overcoming the odds », *Joseph Rowntree Foundation*, 2005.

Dispositif de recherche : Revue de littérature

TISSERON Papetti, « Placement d'enfants et filiation à rebours », *Lieux de l'enfance* (II), 1987, p. 213-223.

I.2. Rapports

BAUER D., DUBECHOT T., LEGROS M., « Le temps de l'établissement, des difficultés de l'adolescence à l'insertion du jeune adulte », Collection des Rapports du CREDOC, n° 135, 1993.

Pays : France.

Échantillon : 367 jeunes adultes âgés de 21 à 24 ans sortis des dispositifs ASE et PJJ depuis 4 ans.

Résultats : Pas de différence majeure entre les situations actuelles des anciens placés et des jeunes issus des mêmes milieux sociaux et non placés.

CLOUTIER, « Familles d'accueil et intervention jeunesse. Analyse de la politique de placement en ressource de type familial » dit « Rapport Cloutier », mai 2000.

Dispositif de recherche

De septembre à décembre 1999 : analyse de la politique de placement de type familial pour les jeunes au Québec.

Approche de base = mise en relation des données disponibles sur les cadres légaux et administratifs en vigueur (recueillies à partir de l'examen : des documents législatifs, guides d'orientation, des règles administratives et autres documents émanant de centres jeunesse, d'associations de familles d'accueil et de divers ministères, au Québec, au Canada ou dans d'autres pays + étude de la littérature sur le placement.

- Afin de tracer un tableau des pratiques de placement en famille d'accueil, étude des données opérationnelles du ministère de la Santé et des Services sociaux sur les placements en ressource de type familial ; des données disponibles à l'Association des centres de jeunesse du Québec et à la Fédération des familles d'accueil du Québec ; des documents décrivant les pratiques et les normes relatives au placement d'enfants en famille d'accueil dans les autres provinces canadiennes.

Échantillon

- 109 adolescents de 14 à 18 ans, usagers des familles d'accueil, issus de 6 centres jeunesse ;
 - 152 parents d'accueil (pour un total de 384 enfants placés) issus de 7 centres jeunesse ;
 - 31 intervenants aux ressources venant de 14 centres jeunesse
- 30 avis (provenant d'organismes et d'individus).

Rencontres avec des informateurs-clés

- Analyse du contenu de deux rencontres de groupes d'intervenants aux ressources ;
- Analyse du contenu de la rencontre du comité des répondants aux ressources intermédiaires et de type familial des différents centres jeunesse du Québec ;
- Entrevues individuelles avec 10 acteurs centraux du système de placement. Consultation de 16 experts.¹⁸

Objectifs

Procéder à l'évaluation du processus de recrutement, d'accréditation, de formation, de support, de suivi et de réévaluation des ressources de type familial en référence au guide d'orientation de la pratique professionnelle en cette matière. Formuler des recommandations au ministère de la Santé et des services sociaux.¹⁹

CORBILLON M. ASSAILLY J.P., DUyme M., « L'enfant placé. De l'Assistance publique à l'Aide sociale à l'enfance », Rapport « documents affaires sociales », *La Documentation française*, 1990.

Pays : France.

Dispositif de recherche

Deux études :

1. Analyse exhaustive de 7422 dossiers d'enfants pris en charge en 1950, 1965, 1980 ;
2. Enquête sur le devenir à l'âge adulte d' « anciens placés » à l'ASE : 286 nés en 1954 dans le Bas-Rhin, 277 nés en 1947 en Côte d'Or ;
Méthodologie de type épidémiologique, catamnétique et prospectif²⁰.

Échantillon

1^{ère} étude : 7422 dossiers d'enfants pris en charge en 1950, 1965, 1980

2029 pupilles, 2607 gardes, 2786 recueillis temporaires

1417 personnes ont été placées en 1950;2387 en 1965, 3618 en 1980

2^{ème} étude : 286 « anciens placés » à l'ASE nés en 1954 dans le Bas-Rhin, 277 nés en 1947 en Côte d'Or.

Objectifs

1. décrire la population concernée et les modalités de placement ;
 - « proposer une photographie de la clientèle » ASE à trois périodes : 1950, 1965,1980 ;
 - comparaison dans le temps et l'espace des données recueillies ;
 - rapporter ses données à la population globale ;
 - étudier l'aspect dynamique d'un placement ;

¹⁸ *Op. cit.*, p. 5. Disponible en ligne : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2000/00-famdac.pdf>

¹⁹ *Op. cit.*, p. 3.

²⁰ *Op. cit.*, p. 3

- comprendre rôle de certains facteurs²¹ ;
- 2. apprécier le devenir des anciens placés et mesurer la reproduction intergénérationnelle du comportement de placement²².

Résultats

Description du fonctionnement de l'ASE de 1950 à 1980 ;

On observe 6 grandes tendances :

- 1- la transformation de la clientèle et du mode de prise en charge des enfants par l'ASE est la tendance la plus « massive » : évolution des motifs d'admission dans le service qui révèlent en fait des typologies familiales, baisse de la durée des placements, de l'âge de l'enfant à la sortie du service, etc.
- 2- amélioration du service offert et de la gestion du placement
- 3- observation d'un certain parallélisme entre l'évolution des parents plaçant à l'ASE et celle de la société française = les familles de l'ASE ont changé avec la société française.
- 4- sur-fécondité parmi la clientèle de l'ASE. « Illégitimité » des naissances
- 5- psychologisation du travail social = passage de la morale de l'Assistance publique à la psychanalyse et psychiatrie sur le plan des représentations, transfert de la santé physique vers d'autres institutions et accentuation des problèmes de santé mentale sur le plan des diagnostics et des interventions.
- 6- comparaison entre pupilles, gardes, et recueillis temporaires : opposition entre d'une part les pupilles et les recueillis temporaires et d'autre part les gardes qui présentent les indicateurs les plus déficitaires sauf pour la santé physique (plus précaire chez les pupilles)²³

Pour les résultats de la 2ème étude se reporter à « Résultats » de CORBILLON M., ASSAILLY J.P., DUyme M., « L'Aide sociale à l'enfance : descendance et devenir adulte des anciens placés », *Population*, 1988, 2, p. 473-479.

CHOUVIER B., ANAUT M., ROMAN P., « Étude des enfants et des adolescents placés à l'ASE-Loire », rapport de recherche, Conseil général de Loire, Université Lumière Lyon 2, Institut de psychologie, mars 1997.

Discipline : psychologie.

Résultats

Observation d'une importante reproduction intergénérationnelle du placement.

FRECHON Isabelle, « Être placée l'adolescence...et après ? : témoignages et devenirs de jeunes filles ayant vécu au foyer Le Caligo », *Études et Recherches*, n°4, 2001.

Discipline : sociologie.

²¹ *Op. cit.*, p. 18

²² *Op. cit.*, p. 38

²³ *Op. cit.*, p. 146 et 147

Dispositif de recherche
Étude de dossiers archivés
30 entretiens de type récits de vie.

Échantillon

Jeunes femmes ayant connu un placement de 6 mois au moins entre 1982 et 1996 (accueillies entre 15 et 21 ans) = 136 individus.

Objectifs

Analyser un type de prise en charge au travers des paroles des « ex-placées ».
Connaître leur devenir social et familial.
Élaboration d'une classification des trajectoires éducatives ²⁴.

Résultats

Situation résidentielle dépend de l'âge de l'enquêtée : hébergement des plus jeunes, autonomie résidentielle des plus âgées.

Les accédantes à un logement en location dès la fin de prise en charge sont celles qui ont bénéficié d'un contrat jeune majeur. Grande instabilité résidentielle pendant les trois années suivant la sortie.

Situation professionnelle similaire à la population féminine du même âge.

Pratiques de loisirs et de vacances comparables à la population française de même âge.

Relations amicales fortes et régulières (sauf pour un quart des enquêtées).

La plupart vit en couple mais 1 sur 5 est mariée. La moitié a eu son premier enfant.

Autres références

BAUER F. MERCKLÉ Pierre, « Devenir des enfants placés et suivis en milieu ouvert », Rapport Colmar : ADEIS- OHRAS ; (non publié, disponible auprès de l'observatoire haut-rhinois de l'action sociale), 1985.

BOUTANQUOI M., MINARY J.-P., DEMICHE T., « La qualité des pratiques en protection de l'enfance », Rapport cf « les effets », p. 85-98.

CADORET Anne, « Le devenir des enfants placés dans la Nièvre ou le jeu de la reproduction familiale », rapport de recherche IRTS, Rennes, 1989.

CORBILLON M., AUSCHER, « Développement des enfants placés dans la Nièvre », Rapport Olivet, GERIS, Conseil général de la Nièvre, 1990.

CORBILLON M., DULERY A., MACKIEWICZ M.-P., « Après les Cèdres Bleus, quel devenir à l'issue d'un placement dans une maison d'enfants ? », Rapport Olivet, GERIS. 1997, 111 p.

DUMARET A.C., « Enquête sur les aînés de 18 ans et plus ayant été placés en village d'enfants », Rapport ronéotypés à l'Association des villages SOS d'enfants de France, 1982.

²⁴ *Op. cit.*, p. 203

DUMARET A.C., COPPEL-BATSCH M., COURAUD S., SCIAMMA, CHEVALIER, « Effets à long terme d'un placement familial spécialisé : le devenir de 63 jeunes adultes « anciens placés » entre 1960 et 1978 », Rapport de recherche à l'œuvre Grancher, 1994.

DUMARET AC, CONSTANTIN-KUNTZ M, CROST M, « Devenir à l'âge adulte des jeunes placés avec leur fratrie au Village d'Enfants de Marseille », Rapport de recherche à l'Association SOS Villages d'Enfants, Villejuif, Inserm U750-CERMES, 2006.

GHEORGHIU Mihai, LABACHE Lucette, LEGRAND Caroline, QUAGLIA Martine, ORRA RAFANELLI Josep, TEIXEIRA Maria, « La recherche des personnes et les entretiens », Rapport national de la recherche longitudinale sur le devenir des personnes sorties de l'A.S.E. en Seine-Saint-Denis entre 1980 et 2000, 2002, Bobigny, 478 p.

LAIDEBEUR P., « Étude sur les enfants et les adolescents pris en charge par le service de l'aide sociale à l'enfance au 30 juin 1998 », Conseil général du Nord, 2000.

MOULÉVRIER Pascale (en collaboration avec SAVINAUD C.), « Le devenir des enfants placés au MVE », Angers, UCO, 2005.

RAITHEL M, WOLLENSACK H., « Les anciens enfants des Villages d'Enfants SOS : que sont-ils devenus ? », Munich: Institut de Pédagogie Sociale de l'Association des Villages d'Enfants SOS, 1988.

ROWE J., CAIN H., HUNDLEBY M., KEANE A., « Long term foster care », British Agencies for adoption and Fostering, 1984.

I.3. Ouvrages

ANAUT Marie, *Entre détresse et abandon, la répétition transgénérationnelle chez les enfants placés*, Éditions du CTNERHI, Vanves, 1997 (une première version existe sous le titre *Le placement des enfants la répétition intergénérationnelle au sein de l'aide sociale à l'enfance*, CTNERHI, datée de 1991).

Discipline : psychologie.

Pays : France.

Dispositif de recherche

Enquête en 1985

- Étude théoriques des pratiques sociales et étude historique et sociologique des pratiques familiales ;
- Étude pratique fondée sur l'observation du terrain (service ASE).

Outils d'investigations :

- consultations psychologiques d'enfants placés et non placés ;
- entretiens psychologiques avec les familles des enfants ;
- avec les familles d'accueil ;

- avec les « adoptants »²⁵ ;
- questionnaire-enquête concernant les enfants admis en placement et leurs familles ;
- comparaison du groupe d'enfants dont parents placés et dont parents non placés durant l'enfance.

Échantillon

66 enfants récemment placés en famille d'accueil ou établissement dont 20 ont au moins un des deux parents placés durant son enfance.

Objectifs

Retracer de manière rétrospective la trajectoire des parents dont les enfants sont actuellement placés.²⁶ Puis si répétition intergénérationnelle du placement, comparaison entre familles de 1^{ère} et de 2^{ème} génération pour analyser particularités et spécificités du contexte de vie.

Résultats

Observation d'une importante reproduction intergénérationnelle du placement.

BAYLOR Edith M.H., MONACHESI Elio D., *The Rehabilitation of Children*, New-York, Harper, 1939.

Pays : États-Unis

Dispositif de recherche

Enquête en 1939
Entretiens

Échantillon

Relations et employeurs de 230 jeunes adultes « anciennement placés »

Résultats

Comportement et environnement social satisfaisants dans les trois quarts des cas²⁷

COPPEL Marthe, DUMARET Annick Camille, *Que sont-ils devenus ? Les enfants placés à l'Œuvre Grancher. Analyse d'un placement spécialisé*, Ramonville Saint-Agne, Erès, 1995.

Discipline : psychologie

Dispositif de recherche

Des entretiens semi-directifs ont pu être réalisés avec 45 individus. Puis les auteurs ont procédé à une comparaison de ces matériaux avec les données institutionnelles et les souvenirs des familles d'accueil.

²⁵ Note 5 p. 7 de l'ouvrage : « Familles, couples ou personnes célibataires désirant adopter des enfants et ayant postulé auprès des services de l'Aide sociale à l'enfance. »

²⁶ *Op. cit.*, p. 8

²⁷ Cité par CORBILLON, ASSAILLY, DUyme in « L'enfant placé, de l'assistance publique à l'Aide sociale à l'enfance », *La Documentation Française*, 1990, p. 34.

Analyse des matériaux selon une triple approche : entretiens semi-directifs avec les anciens enfants ou adolescents placés, dont la grille porte sur des éléments du passé²⁸, puis intérêt pour les informations relatives à la vie actuelle, et enfin « percevoir le fonctionnement mental de ces jeunes » en gardant à l'esprit le fait que les discours produits représentent « la vérité de leur histoire propre » et « ne sont pas le reflet de la vérité de l'histoire de leur placement »²⁹.
Analyse bibliographique des enfants placés et devenir³⁰.

Échantillon

63 situations de jeunes adultes ayant atteint l'âge de 23 ans, sortis depuis au moins 5 ans de l'Œuvre Grancher et qui y ont vécu un placement d'une durée minimale de 5 ans.

FERGUSSON Thomas, *Children in Care and After*, London Oxford University Press, 1966.

Pays : Écosse.

Dispositif de recherche

Enquête en 1966.

Suivi jusqu'à l'âge de 20 ans d'une cohorte de jeunes anciens placés.

Échantillon

205 jeunes adultes nés dans les années 1940, aux deux-tiers placés en famille d'accueil jusqu'à 18 ans.

Résultats

Santé et autonomie socio-économique « très bonnes ».

Développement intellectuel : la majorité a un QI inférieur à 90.

Délinquance : 15 % des hommes ont été condamnés entre 18 et 20 ans³¹.

FESTINGER T., *No One Ever Asked Us. A postscript to Foster Care*, New York Columbia University Press, 1983.

Pays : Etats-Unis.

Dispositif de recherche

Enquête en 1983.

Comparaison d'un groupe de jeunes adultes anciennement placés à un groupe contrôle.

Échantillon

²⁸ Quelques-unes des questions posées figurent à la page 11 de l'ouvrage cité.

²⁹ *Op. cit.*, p.11

³⁰ *Op. cit.*, p 29- 36

³¹ Cité par CORBILLON, ASSAILLY, DUyme in « L'enfant placé, de l'assistance publique à l'Aide sociale à l'enfance », *La Documentation Française*, 1990, p. 35.

277 jeunes adultes sortis du placement à la majorité acquise en 1975 (75 % en famille d'accueil, 25 % en établissement). Âgés de 2 à 26 ans au moment de l'enquête.

Résultats

Pas de différences significatives entre anciens placés et groupe-contrôle au sujet de : l'habitat, la religion, la participation à la vie publique, les relations amicales, le divorce, l'éducation des enfants, l'emploi, l'aide sociale, la délinquance, l'alcoolisme, la santé et l'estime de soi³².

JONES, MOSES, *West Virginia's Former Foster Children: Their Experiences in Care and Their Lives as Young Adults*, Washington, D.C, Child Welfare League of America.

Pays : Etats-Unis.

Dispositif de recherche
Enquête en 1984.

Échantillon

Étude similaire à celle de Festinger 1983.
328 jeunes.

Résultats

Conclusions similaires à celles de Festinger 1983³³

SALO R., *Municipal Child Welfare Work As Promoter Of Social Adjustment*,

Pays : Finlande.

Dispositif de recherche
Enquête en 1956.

Échantillon

1^{er} groupe : 742 enfants ayant été placés durant l'enfance au moins six mois ;
2^{ème} groupe : 437 frères ou sœurs restés dans la famille biologique.

Résultats

Meilleures situations professionnelles et plus faible taux de délinquance et d'alcoolisme chez les jeunes adultes ayant été placés que chez leurs frères et sœurs. « Les devenirs conjugaux ne présentaient pas de différences »³⁴.

ZIMMERMANN Rosalie B., *Foster Care in Retrospect*, New Orleans, Tulane Studies in Social Welfare, Tulane University, 1982.

Pays : États-Unis.

³² *Op. cit.*, p. 36.

³³ *Op. cit.*, p. 36.

³⁴ *Op. cit.*, p. 34.

Dispositif de recherche
Enquête en 1982.

Échantillon
61 jeunes adultes âgés de 19 à 29 dont 18 sortis du placement à 18 ans ou plus.

Objectifs
Étudier l'adaptation sociale de ces jeunes.

Résultats
Les individus placés longtemps jusqu'à leur majorité connaissent un meilleur sort que les individus placés peu longtemps et remis à leur famille.³⁵

Autres références

ABELS-EBER Christine, *Histoire de vie d'enfants placés et construction d'historicité*, Paris, L'Harmattan, 2000.

FANSHEL David, SHINN, *Children in Foster Care: A longitudinal investigation*, New York Columbia University Press, 1978.

LOUTRE DE PASQUIER Nathalie, *Le devenir d'enfants, le tissage et le lien*, Paris, PUF, 1992.

MURPHY H., « Placement familial prolongé : influence sur l'adaptation à l'âge adulte » in E. James ANTHONY, *L'enfant dans sa famille*, Paris, PUF, 1980, p. 417-442.

STEIN M., CAREY K., *A Study of Young People Leaving Care*, Leeds, Doc University of Leeds, 1984.

I.4. Actes de colloques

ASSAILLY, J.-P., « L'épidémiologie des placements d'enfants » in CORBILLON (dir.), *L'enfant placé : actualité de la recherche française et internationale*, Vanves, CTNERHI, 47-68.

Pays : France.

FOURDRINIER C., « Que sont-ils devenus ? », Actes des journées d'étude « Adolescence et suppléance familiale » des 26 et 27 novembre 1998, Reims, 1999.

Pays : France.

QUINTON D., « Des résultats insuffisamment satisfaisants » in CORBILLON Michel (dir.), *Suppléances familiales : nouvelles approches, nouvelles pratiques*, Vigneux, Matrice, 2001.

³⁵ *Op. cit.*, p. 36.

Pays : France.

SAMSON Brigitte, « Les enfants de l'Aide sociale à l'enfance, vingt ans après », *Archives de pédiatrie*, Vol. 14, juin, 2007, p. 735-737.

Pays : France.

Contenu

Brigitte Samson s'interroge sur l'identité et le devenir des enfants confiés à l'ASE il y a 20 ans de cela « Quels adultes sont-ils devenus ? » « Quels parents sont-ils devenus ? »³⁶

Elle poursuit en faisant une revue de littérature dans laquelle elle cite 5 travaux.

Abréviations :

PF : placement familial

OR : odd ratio

IC : intervalle de confiance

TS : travailleurs sociaux

ASE : Aide sociale à l'enfance

³⁶ Titres des paragraphes n° 4.1 et 4.2, p. 736.

II. Exploitation statistique de l'enquête SIRS

II.1. La démarche méthodologique

L'enquête SIRS, conduite en Île-de-France, peut nous éclairer par son questionnement biographique rétrospectif, notamment au sujet d'événements douloureux durant l'enfance et l'adolescence, et au sujet du placement. Cette enquête porte sur un échantillon probabiliste de 3000 ménages en agglomération parisienne (Paris et départements de la première couronne), avec une surreprésentation des zones urbaines sensibles (ZUS), c'est-à-dire les quartiers de la politique de la ville. Une telle étude comporte toutefois des limites puisqu'il s'agit d'un échantillon sur l'agglomération parisienne, et que les effectifs des personnes ayant connu un placement sont réduits, mais elle comporte des particularités intéressantes. Elle s'appuie sur un échantillon qui surreprésente les zones urbaines sensibles dans lesquelles se situent des formes variées de pauvreté qui peuvent avoir frappé les personnes qui ont eu des difficultés à se reconstruire après le placement. La présence de questions à la fois sur les événements vécus durant l'enfance (23 items) et sur le placement, ainsi que sur les relations sociales, les conditions de vie et la santé perçue, permettent d'éclairer intervenants et responsables, exerçant dans le champ de l'enfance en danger, sur le devenir des personnes ayant connu le placement.

Dans cette enquête, les personnes que nous considérerons comme « placées » sont celles qui ont répondu positivement à la question : « avant l'âge de 18 ans, avez-vous été placé (DDASS, ASE, PJJ) dans une famille d'accueil ou une institution ou un foyer, même provisoirement ? ». Nous disposons alors de l'âge lors du premier placement et de la totalité du temps passé en famille d'accueil d'une part, et en institution ou foyer d'autre part. Nous ne connaissons pas le motif officiel (administratif ou judiciaire) du placement mais les enquêtés ont répondu à la question : « la décision d'un placement en famille d'accueil ou en institution a été prise », soit « parce que vous avez perdu vos parents », soit « à la suite de faits reprochés à vos parents », soit « autre » car il est apparu difficile, dans les tests, d'aller plus loin dans ce questionnement sans risquer de provoquer un malaise chez l'enquêté. Une autre question interroge l'enquêté sur la situation de ses enfants et, notamment sur l'endroit où ils vivent au moment de l'enquête (par exemple, la modalité « placé en foyer, famille d'accueil ») et, s'ils

ne vivent pas dans la résidence familiale, des questions portent sur la fréquence des contacts de l'enquêté avec eux.

Les faibles effectifs (nous ne disposons que de 89 enquêtés ayant déclaré un placement) ne nous permettent pas d'aller très loin dans les analyses statistiques mais nous pouvons faire une analyse descriptive détaillée de plusieurs groupes définis en fonction des difficultés rencontrées dans l'enfance et l'adolescence. Il est en effet possible de comparer les personnes déclarant un placement aux personnes ayant connu également des événements douloureux durant l'enfance sans pour autant avoir été placées, de même qu'aux personnes n'ayant connu ni le placement, ni de tels événements douloureux. Des situations de rupture de natures différentes peuvent ainsi être observées, en les situant dans le cycle de vie des enquêtés, à origine sociale et à génération égales, et en évaluant leurs effets sur certains aspects de la vie sociale et de la santé des enquêtés.

La nature et les causes du placement ont beaucoup évolué avec le temps. Il est possible d'en déduire que ses effets ont également été différents d'une époque à l'autre. Pour tenir compte de ces évolutions, il aurait fallu envisager une analyse par cohorte en regroupant les individus selon leur année de naissance dans la même décennie. Faute de taille d'échantillon suffisante il ne nous a pas été possible de satisfaire à cette exigence. Nous avons toutefois limité l'analyse aux personnes âgées de moins de 60 ans. Au delà de soixante ans la grande majorité de la population est en effet à la retraite alors que la situation professionnelle est une dimension très importante de l'analyse des effets du placement sur la vie adulte. Cette restriction du champ de notre analyse a fait passer l'échantillon de travail à 2277 individus d'âge actif, dont 63 ont été placés dans leur jeunesse.

Nous cherchons à mettre en évidence les relations entre d'une part les difficultés dans l'enfance (et plus particulièrement le placement) et d'autre part la situation dans la vie adulte. La vie adulte est caractérisée par différents types d'indicateurs parmi lesquels : l'insertion sur le marché du travail, la situation résidentielle (statut d'occupation de logement, réputation du quartier, etc.), le niveau de détresse psychologique, la trajectoire sentimentale, etc. Deux principales approches sont adoptées à cet effet. Dans un premier temps une Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM) permet de mettre en évidence le cumul

des difficultés dans la vie adulte ; puis de montrer comment ces difficultés illustrent les événements vécus dans l'enfance. Dans une seconde approche, nous utilisons les régressions économétriques pour identifier l'impact propre de chacun des événements d'enfance sur les difficultés de la vie adulte. Une analyse des tableaux croisés permet de donner un premier aperçu des relations entre les difficultés dans la vie adulte et les événements connus dans l'enfance.

II.2. Événements difficiles survenus dans la jeunesse et problèmes rencontrés à l'âge adulte : quelles corrélations ?

Le placement dans la jeunesse peut être un événement douloureux. Il peut laisser des traces durables dans une trajectoire individuelle. Mais il est difficile d'isoler le placement en tant que tel des autres difficultés de la vie d'un individu depuis son enfance. La décision d'un placement est souvent prise après le constat de carences éducatives ou affectives, parfois après que l'enfant ait fait l'expérience de mauvais traitements. Dans ce cas, les effets du placement que l'on cherche à mesurer sont-ils des effets propres ou des effets dérivés des autres dimensions de l'enfance de l'individu, lesquelles restent d'ailleurs souvent méconnues ? Avant d'élaborer des modèles de régressions logistiques pour tenter d'isoler l'effet propre du placement, examinons les corrélations de base à l'aide d'une classification des événements difficiles survenus dans la jeunesse.

Une classification des événements difficiles survenus dans la jeunesse

Le premier stade du travail a été d'élaborer une classification des événements survenus dans la jeunesse. Le premier groupe est constitué des 63 personnes ayant déclaré avoir été placées. Six autres groupes ont été définis en fonction du type d'événements douloureux rencontrés avant l'âge de 18 ans (cf. tableau ci-dessous). Cette classification hiérarchise en effet ces événements en partant de l'hypothèse qu'ils peuvent avoir des effets durables sur la trajectoire de vie et l'intégration sociale des personnes. Nous avons considéré que le placement dans la jeunesse pouvait être en lui-même un handicap majeur. Le placement constitue dans cette étude la catégorie de référence conformément au projet initial. Nous avons ensuite défini la deuxième catégorie en prenant en compte les atteintes à l'intégrité

physique et mentale de l'individu (maltraitance et abus sexuels) pour les personnes n'ayant pas été placées. La troisième catégorie regroupe les événements personnels douloureux d'ordre social (au sens de la socialisation) pour des personnes n'ayant été ni placées, ni maltraitées. La quatrième catégorie isole les personnes qui ont vécu dans un climat familial perturbé sans pour autant avoir fait l'expérience d'un placement, d'une maltraitance ou d'événements personnels graves d'ordre social. La cinquième catégorie concerne les personnes n'ayant pas connu les événements déjà cités mais qui ont rencontré néanmoins des difficultés au sein de leur famille dont les conséquences économiques ont pu être prononcées. La sixième catégorie isole encore d'autres difficultés non classables dans les catégories précédentes et enfin, la dernière, regroupe des personnes ayant échappé à l'ensemble des événements mentionnés.

Mesurer l'effet propre à l'âge adulte du placement durant l'enfance constitue un problème statistique majeur car le placement durant l'enfance est en lui-même à la fois la cause et la conséquence d'autres difficultés survenues souvent dès le plus jeune âge. Il faudrait pouvoir comparer deux populations ayant connu des difficultés comparables dans l'enfance, mais dont l'une seulement a été placée. On se heurte cependant très vite à des problèmes d'effectifs. À défaut de réunir ces conditions, on peut seulement, à partir de la source disponible dans cette recherche, à savoir l'enquête SIRS, distinguer plusieurs catégories selon l'ampleur des événements douloureux.

Le premier constat qui s'impose est que la classification de ces événements douloureux dans la jeunesse que nous avons établie dans ce travail préliminaire est opératoire. La plupart des tableaux croisés (cf. Annexe : Tableaux croisés : La situation au moment de l'enquête des personnes interviewées selon la nature des événements difficiles rencontrés dans la jeunesse) vérifient en effet une corrélation très forte entre l'intensité des événements douloureux dans la jeunesse et les difficultés rencontrées à l'âge adulte que ce soit dans le domaine conjugal, familial, résidentiel ou, encore dans le rapport aux institutions démocratiques de notre pays.

Type de difficultés ou d'événements douloureux dans la jeunesse

1. **Placé**
 2. **Pas placé, mais maltraité**
 - À subi de mauvais traitements
 - À été victime d'abus sexuels
 3. **Pas placé, pas maltraité, évènement personnel d'ordre social**
 - À été suivi(e) par un éducateur
 - À fait une ou des fugues
 - À eu à faire avec la police
 - À été suivi(e) par un juge des enfants
 - À été en prison
 - À fait des tentatives de suicide
 4. **Pas placé, pas maltraité, pas d'évènement personnel grave, mais climat familial perturbé**
 - Vos parents avaient de graves disputes
 - Vos parents ont divorcé (ou se sont séparés)
 - Vos parents (ou l'un d'eux) était alcoolique
 - L'un de vos parents est allé en prison
 - L'un de vos frères ou sœurs est allé en prison
 - L'un de vos parents a fait des tentatives de suicide
 - Votre mère a subi de mauvais traitements
 5. **Pas placé, pas maltraité, événement familial à conséquence économique**
 - Vos parents ont eu de graves problèmes de santé
 - Votre famille a eu de graves problèmes de logement
 - Votre famille a eu de gros problèmes d'argent
 - L'un de vos parents est décédé
 - L'un de vos parents a connu un chômage prolongé
 6. **Pas placé, autres problèmes**
 - Vous avez eu de graves problèmes de santé
 - Vous avez vécu dans une zone de guerre ou de conflit
 - L'un de vos frères ou sœurs est décédé
 7. **Pas placé, pas de problèmes ou d'événements difficiles**
-

Caractéristiques démographiques et sociales

Examinons tout d'abord les caractéristiques démographiques et sociales des enquêtés selon qu'elles ont ou non rencontré des difficultés dans la jeunesse. Il est frappant de constater que les femmes sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses que les hommes dans les deux premières catégories, c'est-à-dire avoir été placées ou avoir été maltraitées. Les personnes ayant connu un placement se distinguent également des autres catégories par le fait d'avoir effectué un parcours scolaire nettement plus court que les autres catégories : 32 % seulement sont parvenues à l'enseignement supérieur contre 49 % pour l'ensemble de l'échantillon. Elles sont 30 % à avoir obtenu un diplôme de type CAP ou BEP, contre 18 % dans l'ensemble de l'échantillon. Il est probable que les enfants placés, par le fait même de ne pas avoir de parents susceptibles de financer des études longues, sont davantage encouragés à entrer rapidement sur le marché du travail après avoir préparé un diplôme professionnel. Notons aussi que 56 % des personnes ayant connu un placement ne savent pas quelle est - ou était - la catégorie socioprofessionnelle de leur père alors que la proportion correspondante dépasse à peine 25 % dans l'ensemble de l'échantillon.

Comme on pouvait s'y attendre, les personnes placées dans la jeunesse sont particulièrement nombreuses à avoir été élevées en établissement collectif : 43 % ont connu cette expérience. Il est frappant aussi de vérifier que les personnes qui ont été placées ou maltraitées sont proportionnellement plus nombreuses que les autres catégories à affirmer qu'elles n'ont pas connu une enfance ou une adolescence heureuse. Précisons toutefois que la proportion de personnes ayant été maltraitées sans avoir été placées et qui affirment ne pas avoir eu une enfance ou une adolescence heureuse est encore plus élevée que pour les personnes ayant été placées. On peut donc déjà en déduire que le placement n'est peut-être pas en tant que tel la raison principale du sentiment d'avoir été privé d'une jeunesse heureuse.

Il est également logique de constater que les personnes ayant connu un placement sont proportionnellement nettement moins nombreuses à avoir eu des relations très bonnes avec leur père ou avec leur mère : 21 % sont dans ce cas vis-à-vis de leur père contre 42 % pour l'ensemble de l'échantillon. Précisons toutefois que cette faible proportion est aussi la conséquence du fait que le tiers d'entre eux n'ont pas connu leur père contre 5 % seulement dans l'ensemble de l'échantillon. Notons enfin que les personnes ayant été maltraitées sans

avoir été placées sont proportionnellement nettement plus nombreuses que les personnes ayant été placées à exprimer le sentiment d'avoir eu de mauvaises relations avec leur père : 32 % contre 8 %.

Comme on pouvait s'y attendre, les relations difficiles dans la jeunesse avec le père ou la mère se traduisent par des relations également globalement plus tendues ou inexistantes à l'âge adulte. 9,5 % des personnes ayant été placées à l'âge adulte ont de très bonnes relations avec leur père contre 33 % dans l'ensemble de l'échantillon.

Le croisement des événements difficiles rencontrés dans la jeunesse avec les variables décrivant l'intégration professionnelle à l'âge adulte ne donne pas de résultats statistiquement significatifs. Que ce soit pour la nature du contrat de travail, le risque de perte d'emploi dans les deux ans ou la situation professionnelle principale au moment de l'enquête, il n'existe pas de différence significative entre les personnes ayant connu un placement ou ayant été maltraitées dans la jeunesse et les autres personnes de l'échantillon. Les personnes qui ont fait l'expérience d'un placement sont toutefois proportionnellement moins souvent au chômage (6,3 % contre 11,5 % dans l'ensemble de l'échantillon), mais, en revanche, plus souvent inactives (20,6 % contre 9,6 % dans l'ensemble de l'échantillon, sans compter les retraités et les étudiants).

La détresse psychologique

Prenons en compte maintenant les indicateurs de souffrance psychologique à l'âge adulte. Les résultats des tableaux croisés permettent de vérifier que les personnes ayant connu des difficultés dans la jeunesse ont un risque plus élevé que les autres d'être concernées aussi bien par l'anxiété chronique au cours des douze derniers mois, par le sentiment de tristesse et de cafard, mais aussi par la sensation de ne plus avoir de goût à rien et de perdre l'appétit. Pour chacune de ces variables, la corrélation est statistiquement significative. Il existe cependant des différences selon le type d'événements difficiles rencontrés dans la jeunesse. Les personnes ayant été maltraitées, mais non placées, sont proportionnellement plus nombreuses que les personnes ayant connu un placement à faire, de façon chronique, l'expérience de l'anxiété (26,6 % contre 17,5 %), mais la tendance est inversée lorsque l'on prend en compte le sentiment de tristesse et le cafard. Les personnes ayant été placées sont près de 32 % à éprouver de façon chronique la tristesse à l'âge adulte, contre 15,6 % pour les personnes ayant

été maltraitées sans être placées. Les personnes ayant connu un placement, en ayant été protégées dès la jeunesse, ont peut-être acquis une plus grande sécurité face aux aléas de la vie, contrairement aux personnes ayant connu l'expérience de mauvais traitements sans avoir fait l'objet d'un placement. En revanche, le placement pourrait se traduire par une plus grande vulnérabilité identitaire et une difficulté à surmonter les épreuves psychologiques de la vie quotidienne.

Il est possible de combiner plusieurs types d'indicateurs de détresse psychologique : la dépression déclarée (traitée ou non) et les symptômes dépressifs mesurés au moment de l'enquête. L'intérêt d'un indicateur composite est d'avoir une estimation la plus large possible de la détresse psychologique. Certains habitants des quartiers étudiés ne souffrent pas de symptômes dépressifs au moment de l'enquête, mais peuvent être néanmoins sous traitement médical en raison de problèmes dépressifs. La consommation de psychotropes est, on le sait, particulièrement élevée dans les zones où se concentrent les problèmes économiques et sociaux. Dans l'enquête SIRS, une question directe (dépression déclarée) était formulée de la façon suivante : dans les douze derniers mois avez-vous souffert de l'un ou l'autre des problèmes de santé suivants (liste dans laquelle figurait « anxiété chronique ou dépression » ?

Les questions indirectes (symptômes dépressifs « mesurés ») se rapportaient, non pas aux douze derniers mois, mais aux deux dernières semaines. Elles étaient formulées ainsi :

1. Vous êtes-vous senti particulièrement triste, cafardeux, déprimé, la plupart du temps au cours de la journée, et ce, presque tous les jours ?
2. Aviez-vous presque tout le temps le sentiment de n'avoir plus goût à rien, d'avoir perdu l'intérêt ou le plaisir pour les choses qui vous plaisent habituellement ?
3. Vous sentiez-vous presque tout le temps fatigué sans énergie ?

Sur la base de l'ensemble de ces déclarations, un score de détresse psychologique a été calculé pour chaque individu (voir tableau ci-dessous). Il est frappant que ce score varie très fortement selon le type d'événement survenu dans la jeunesse : il passe de 1,18 pour les personnes ayant été maltraitées sans avoir été placées à 0,49 pour les personnes n'ayant pas connu d'événement difficile dans la jeunesse.

Score de détresse psychologique à l'âge adulte selon les événements survenus dans la jeunesse

Type d'événement	Score
1. placé	1,05
2. pas placé, mais maltraité	1,18
3. événement personnel difficile	0,95
4. climat familial perturbé	0,84
5. événement familial caractère économique	0,76
6. événement divers	0,63
7. pas d'événement difficile	0,49
Total	0,72

Source : enquête SIRS, 1^{ère} vague 2005

Ce constat permet de vérifier que les problèmes de détresse psychologique éprouvés à l'âge adulte ne résultent pas exclusivement des situations et des expériences vécues au moment de l'enquête ou dans un passé proche, mais qu'ils ont souvent une origine plus lointaine liée notamment aux conditions de socialisation de l'enfance. Notons ici que le score de détresse psychologique est plus élevé pour les personnes ayant été maltraitées, mais pas placées, que pour les personnes ayant été placées.

La reproduction de la violence

Il existe aussi une forte corrélation entre les événements difficiles rencontrés dans la jeunesse et le risque de connaître des violences physiques ou sexuelles, mais aussi psychologiques ou morales à l'âge adulte. Pour les personnes ayant été maltraitées dans la jeunesse, le risque de subir à nouveau des formes de la maltraitance à l'âge adulte est réel : 27 % d'entre elles sont victimes de violences physiques ou sexuelles contre 6 % dans l'ensemble de l'échantillon, 46 % d'entre elles sont victimes de violences psychologiques ou morales contre 12 % dans l'ensemble de l'échantillon. Les personnes ayant été placées sont également fortement touchées par ces formes de maltraitance à l'âge adulte, même si les proportions sont plus faibles que pour les personnes ayant été maltraitées, mais non placées.

Ces résultats conduisent, bien entendu, à poser la question de la reproduction. Comment expliquer qu'une femme ayant subi des abus sexuels dans son enfance ait une probabilité plus forte de subir des violences physiques dans son couple à l'âge adulte ? Comment expliquer qu'un homme ayant été maltraité dans son enfance ait également une probabilité plus forte d'avoir des comportements violents à l'égard de la personne avec qui il vit à l'âge adulte. ? Ces questions peuvent, au moins partiellement, être éclairées par la théorie de l'habitus que

Pierre Bourdieu notamment a forgé pour expliquer la reproduction des comportements culturels. En soulignant que tout individu intériorise et incorpore au cours de son histoire un système de dispositions à agir, percevoir, sentir et penser d'une certaine façon qui lui permet de s'orienter sans recours à la réflexion consciente dans l'espace social selon la position qu'il y occupe, cette théorie met l'accent à la fois sur les conditions de la socialisation et sur les dispositions acquises fonctionnant comme des automatismes. En suivant cette théorie, on pourrait dire que les mauvais traitements subis dans l'enfance sont incorporés comme le reste des dispositions acquises et peuvent se reproduire à l'âge adulte, soit par l'acceptation fataliste de la violence et par l'identification automatique à la position dominée – dans le cas des femmes victimes d'abus sexuels par exemple –, soit, au contraire, par le refus obsessionnel de la violence subie et par le retournement de la position dominée en position dominante, dans le cas notamment des hommes maltraités dans l'enfance qui agissent, à leur tour, de façon violente en s'identifiant ainsi à leur ancien bourreau.

Logement et quartier

En ce qui concerne le statut d'occupation du logement, il n'est pas surprenant de constater que les personnes ayant été placées sont proportionnellement moins souvent propriétaires (20,6 % contre 31,4 % dans l'ensemble de l'échantillon) et nettement plus souvent locataires non HLM (44,4 % contre 28 % dans l'ensemble de l'échantillon).

Il existe aussi des différences selon le quartier de résidence. Les personnes ayant connu un placement dans la jeunesse et celles qui ont été maltraitées sans être placées sont proportionnellement plus nombreuses à avoir vécu très longtemps dans le même quartier : 22,2 % des premières et 21,1 % des secondes vivent depuis plus de 20 ans dans le même quartier, contre 15,8 % dans l'ensemble de l'échantillon.

Si la probabilité de mobilité géographique des personnes ayant été placées est proportionnellement plus faible que celles qui ne l'ont pas été, il n'est pas étonnant non plus de constater qu'elles ont également une probabilité plus élevée de vivre dans un quartier ouvrier (54 % contre 42 % pour l'ensemble de l'échantillon) et dans un quartier de mauvaise réputation (33,3 % contre 22,5 % pour l'ensemble de l'échantillon) ou de très mauvaise réputation (12,7 % contre 7,1 % pour l'ensemble de l'échantillon).

La probabilité pour les personnes ayant été placées d'avoir été au moins une fois SDF dans leur vie est, par ailleurs, nettement plus élevée que pour les personnes qui n'ont pas été placées : 20,6 % contre 6,7% dans l'ensemble de l'échantillon. 9,5 % d'entre elles l'ont même été plus d'un mois, contre 3 % dans l'ensemble de l'échantillon.

Vie de couple et problèmes conjugaux

S'il existe un domaine où les corrélations avec les événements difficiles survenus dans la jeunesse sont systématiquement fortes quel que soit l'indicateur choisi, c'est bien celui de la vie de couple. 62 % des personnes ayant été placées ou ayant subi de mauvais traitements ont connu une séparation ou un divorce contre 40 % dans l'ensemble de l'échantillon. Notons aussi que 27 % des personnes ayant été placées ont connu au moins deux ruptures de vie de couple contre 13,4 % dans l'ensemble de l'échantillon.

Une question posée dans l'enquête portait sur l'expérience de la dernière rupture (divorce ou séparation). Les personnes pouvaient répondre si cela avait été pour elles une souffrance ou un soulagement ou un peu des deux. Elles devaient ensuite indiquer si elles souffraient toujours de cette rupture aujourd'hui. Il est frappant de constater que les personnes ayant été placées dans la jeunesse et qui ont connu au moins une rupture de couple à l'âge adulte sont proportionnellement les plus nombreuses à ne pas avoir réussi à surmonter la souffrance qu'elles ont ressentie à cette occasion (19 % contre 9,5 % dans l'ensemble de l'échantillon), mais elles sont aussi proportionnellement les plus nombreuses à considérer que la rupture a été pour elles un soulagement (16 %, contre 9,8 % dans l'ensemble de l'échantillon). On peut donc distinguer deux attitudes, *a priori* contradictoires, mais pourtant presque aussi fréquentes l'une que l'autre dans le cas des personnes ayant été placées. Ces dernières ont en effet une probabilité plus forte de connaître une vie conjugale difficile, si bien qu'elles en souffrent beaucoup et peuvent se sentir finalement mieux après une rupture. Mais les personnes ayant été placées sont également socialement plus vulnérables, si bien qu'elles sont plus fragiles face à une rupture non désirée.

Enfin, quand on examine l'ensemble de la trajectoire sentimentale ou amoureuse, il faut souligner que les personnes ayant été placées, ainsi que les personnes ayant été maltraitées, mais non placées, sont près de 30 % à rester seules après une rupture.

En définitive, pour des personnes ayant fait l'expérience de ruptures familiales à l'occasion d'un placement ou de mauvais traitements, la probabilité de connaître à leur tour des problèmes conjugaux à l'âge adulte est nettement plus forte que pour les personnes n'ayant pas connu ce type de difficultés dans la jeunesse. La question de la reproduction se pose à nouveau à partir de ce constat. Il faut souligner ici l'importance de la fonction de socialisation du groupe familial, laquelle dépend en grande partie du lien de filiation. La relation entre le jeune enfant et ses parents conditionne, on le sait, de nombreux apprentissages. L'amour parental confère à l'enfant la confiance en lui-même et l'assurance dans les différents cercles sociaux qu'il rencontre. Depuis les recherches de Pierre Bourdieu sur l'habitus, les sociologues insistent sur la pluralité de l'héritage. La transmission n'est pas seulement économique, mais aussi culturelle, au sens du savoir et des habitudes quotidiennes, et constitue les prédispositions plus ou moins durables à agir tout au long de la vie. Mais l'héritage familial ne comporte-t-il pas aussi cette part invisible et souvent ignorée que constituent les premières expériences de l'attachement affectif ? Dès sa constitution, le lien de filiation n'agit-il pas comme une empreinte plus ou moins durable ?

Ce qui est sûr, c'est qu'au-delà des questions juridiques qui entourent la définition de ce lien, les sociologues, les anthropologues, mais aussi les psychologues, les psychologues sociaux et les psychanalystes, insistent sur sa fonction socialisatrice et identitaire. Il contribue à l'équilibre de l'individu dès sa naissance puisqu'il lui assure à la fois protection – soins physiques – et reconnaissance – sécurité affective. La filiation est souvent associée à la notion d'attachement, au sens de la relation qui unit deux ou plusieurs individus à travers la valorisation de l'importance qu'ils ont l'un pour l'autre ou les uns pour les autres. On sait aujourd'hui que cette relation d'attachement devient franche à partir de sept mois. Au cours de la période qui suit, les séparations sont sources de détresse tant la mère représente pour l'enfant une personne irremplaçable. L'attachement correspond à une conduite interactive : l'enfant exprime de façon innée – ou instinctive – une réponse à la sollicitude de sa mère quand elle lui apporte les soins et l'attention dont il a besoin de façon vitale. On peut parler alors de pulsions d'attachement, l'enfant et sa mère se sentent profondément liés l'un à l'autre et ce lien comporte une dimension affective. Cette phase d'unité symbiotique n'est pas durable, chacun des deux partenaires doit acquérir progressivement sa propre indépendance. Le jeune enfant doit développer progressivement sa capacité d'être seul. Il doit prendre conscience que l'amour maternel est durable et solide et qu'il peut, en dépit de la séparation temporaire, s'appuyer sur ce lien intersubjectif pour satisfaire ses exigences personnelles.

La recherche de Raphaële Miljkovitch (2009) confirme le lien étroit entre la qualité des attachements vécus dans la prime enfance et la capacité à établir ultérieurement des relations intimes équilibrées et satisfaisantes. En démontrant que les relations amoureuses des adultes sont en partie déterminées par les expériences qu'ils ont vécues dans leur enfance selon qu'ils ont été entourés d'affection ou, au contraire, insécurisés, abandonnés ou maltraités, elle met l'accent sur le problème plus général de la transmission. En étudiant les fondations du lien amoureux à partir d'une grande enquête qu'elle a menée avec ses étudiants, elle contribue à enrichir le concept d'héritage. Les parents transmettent aussi à leurs enfants, sans toujours s'en rendre compte, une figure d'attachement durable qui réapparaît de façon presque inévitable dans les relations amoureuses à l'âge adulte.

Sentiment d'appartenance citoyenne et confiance dans les institutions

Existe-t-il aussi une corrélation entre les événements difficiles survenus dans l'enfance et le type de relation que l'individu entretient à l'âge adulte avec les institutions de son pays ? Le lien de citoyenneté repose sur le principe de l'appartenance à une nation. En théorie, la nation reconnaît à ses membres des droits et des devoirs et en fait des citoyens à part entière. Dans les sociétés démocratiques, les citoyens sont égaux en droit, ce qui implique, non pas que les inégalités économiques et sociales disparaissent, mais que des efforts soient accomplis dans la nation pour que tous les citoyens soient traités de façon équivalente et forment ensemble un corps ayant une identité et des valeurs communes. Le lien de citoyenneté est en quelque sorte supérieur aux autres, puisqu'il est censé dépasser et transcender tous les clivages, les oppositions et les rivalités. Dans les sociétés modernes, les exigences juridiques individuelles sont devenues nombreuses tant le champ des qualités universelles attribuées à une personne moralement responsable s'est élargi. Il est usuel aujourd'hui de distinguer les droits civils qui protègent l'individu dans l'exercice de ses libertés fondamentales, notamment face aux empiètements jugés illégitimes de l'État, les droits politiques qui lui assurent une participation à la vie publique, et les droits sociaux qui lui garantissent une certaine protection face aux aléas de la vie. Ce processus d'extension des droits fondamentaux individuels correspond à la consécration du principe universel d'égalité et du rôle dévolu à l'individu citoyen qui est censé appartenir « de plein droit », au delà de la spécificité de son statut social, à la communauté politique.

Il faut toutefois que les individus aient intériorisé ce principe d'égalité pour qu'ils puissent vraiment se sentir pleinement citoyens et impliqués dans l'organisation administrative et politique de leur pays. Or, en dépit des efforts accomplis par la nation pour que tous les citoyens soient traités de façon équivalente et forment ensemble un corps ayant une identité et des valeurs communes, il n'est pas garanti que le sentiment d'appartenance citoyenne et la confiance dans les institutions soient partagées par l'ensemble de la population.

Les personnes ayant été placées sont, par exemple, proportionnellement beaucoup moins nombreuses à se déclarer satisfaites du fonctionnement de la démocratie en France que les personnes qui n'ont pas connu d'événement difficile dans la jeunesse (32 % contre 60 %). Elles sont également proportionnellement plus nombreuses à déclarer ne pas être attachées aux principes de la république française (13 % contre 4,7 % dans l'ensemble de l'échantillon).

Une question concernait le sentiment de confiance dans les institutions. Dans plusieurs d'entre elles étaient mentionnés : le système judiciaire, la police, le système de santé, l'éducation nationale, le système de protection sociale, les médias, les partis politiques, les syndicats et les institutions politiques nationales (Gouvernement, Assemblée Nationale, Sénat). Pour chacune de ces institutions, l'enquêteur devait indiquer s'il avait très confiance, plutôt confiance, plutôt pas confiance et pas du tout confiance. Un score de confiance dans les institutions a ainsi pu être calculé à partir de l'ensemble de ces items (voir tableau ci-dessous) :

Score de confiance dans les institutions selon les événements survenus dans la jeunesse

Type d'événement	Score
1. placé	11,4
2. pas placé, mais maltraité	12,8
3. événement personnel difficile	12,0
4. climat familial perturbé	12,9
5. événement familial caractère économique	13,4
6. événement divers	13,2
7. pas d'événement difficile	13,6
Total	13,1

Source : enquête SIRS, 1^{ère} vague 2005

Il n'est pas surprenant de constater que ce score est le plus faible pour les personnes ayant été placées dans la jeunesse (11,4 contre 13,6 pour les personnes n'ayant pas connu d'événement difficile).

Moins satisfaites du fonctionnement de la démocratie, moins attachées aux principes de la République française, moins confiantes dans les institutions, les personnes ayant été placées dans la jeunesse sont, en fait, globalement moins intégrées au système juridique, administratif et politique de leur pays. C'est la raison pour laquelle, elles sont aussi proportionnellement plus nombreuses à considérer que la société devrait être changée radicalement (20,6 % contre 9,2 % pour les personnes n'ayant pas connu d'événements difficiles dans la jeunesse).

Tout se passe comme si les événements douloureux dans la jeunesse laissaient une trace durable sur la trajectoire de vie et constituaient un obstacle plus ou moins grand à l'intégration sociale. Parmi les difficultés rencontrées dans l'enfance, le placement et la maltraitance, c'est-à-dire, les deux premières catégories de la classification, apparaissent comme les facteurs les plus aggravants. Il serait sans doute possible de parler de facteurs générateurs de cumuls de difficultés et de handicaps. Ces événements, aussi douloureux soient-ils en eux-mêmes, sont, en réalité, difficilement isolables du contexte global dans lequel la trajectoire de l'individu s'est constituée depuis son enfance. Les deux premières catégories de la classification sont en réalité les catégories qui cumulent le plus de difficultés dans la jeunesse.

Cela dit, la classification établie constitue en elle-même un résultat de cette recherche. Elle confirme que les difficultés d'intégration sociale à l'âge adulte sont à rechercher non pas seulement dans l'origine sociale, mais aussi dans l'ensemble des événements qui se sont produits dans l'enfance et qui ont marqué le processus de socialisation, notamment en termes de ruptures des liens sociaux en commençant par le lien de filiation.

II.3. Le cumul des difficultés de la vie adulte : un reflet des événements douloureux de l'enfance

Pour avoir une vue plus globale de l'ensemble des corrélations entre les événements difficiles survenus dans la jeunesse et les problèmes rencontrés à l'âge adulte, nous pouvons avoir recours à une analyse factorielle de correspondances multiples (AFCM). Nous avons adopté le principe général de ne retenir en variables actives que les caractéristiques de la personne enquêtée et l'ensemble de ses difficultés à l'âge adulte et d'ajouter ensuite sur le plan factoriel établi, en variables illustratives, les problèmes qu'elle a pu rencontrer dans la jeunesse. Cette

méthode présente l'avantage de pouvoir vérifier si les difficultés de la jeunesse et les problèmes de l'âge adulte se superposent ou, en d'autres termes, si les seconds peuvent avoir pour origine présumée les premières.

L'utilisation de l'AFCM permet de décrire les principales oppositions entre individus par rapport aux principaux indicateurs de la vie adulte. Il s'agit notamment :

- des indicateurs d'insertion professionnelle : la situation professionnelle actuelle (emploi, chômage, préretraite, inactivité), la nature du contrat de travail (lorsqu'il y en a un), le risque de perdre son emploi dans les deux prochaines années (ou de cessation d'activité pour les indépendants), l'expérience de chômage de plus de six mois ;
- des indicateurs de situation résidentielle : le type de quartier de résidence, la réputation du quartier de résidence, l'exposition à des violences physiques, sexuelles, psychologiques ou morales ;
- des indicateurs de relation sociale (relation actuelle avec le père, relation actuelle avec la mère), la trajectoire sentimentale (ou amoureuse) ;
- des indicateurs de détresse psychologique : anxiété permanente, sentiment d'être fatigué, de tristesse ou de perte de goût.

La première forme d'opposition individuelle qui se dégage permet de distinguer les individus les mieux insérés sur le marché du travail des personnes qui en sont à la marge. Alors que les premiers sont plus fréquemment en CDI ou en activité indépendante, ils ne craignent pas de perdre leur emploi, les seconds sont sans emploi ou en emploi précaire qu'ils craignent de perdre.

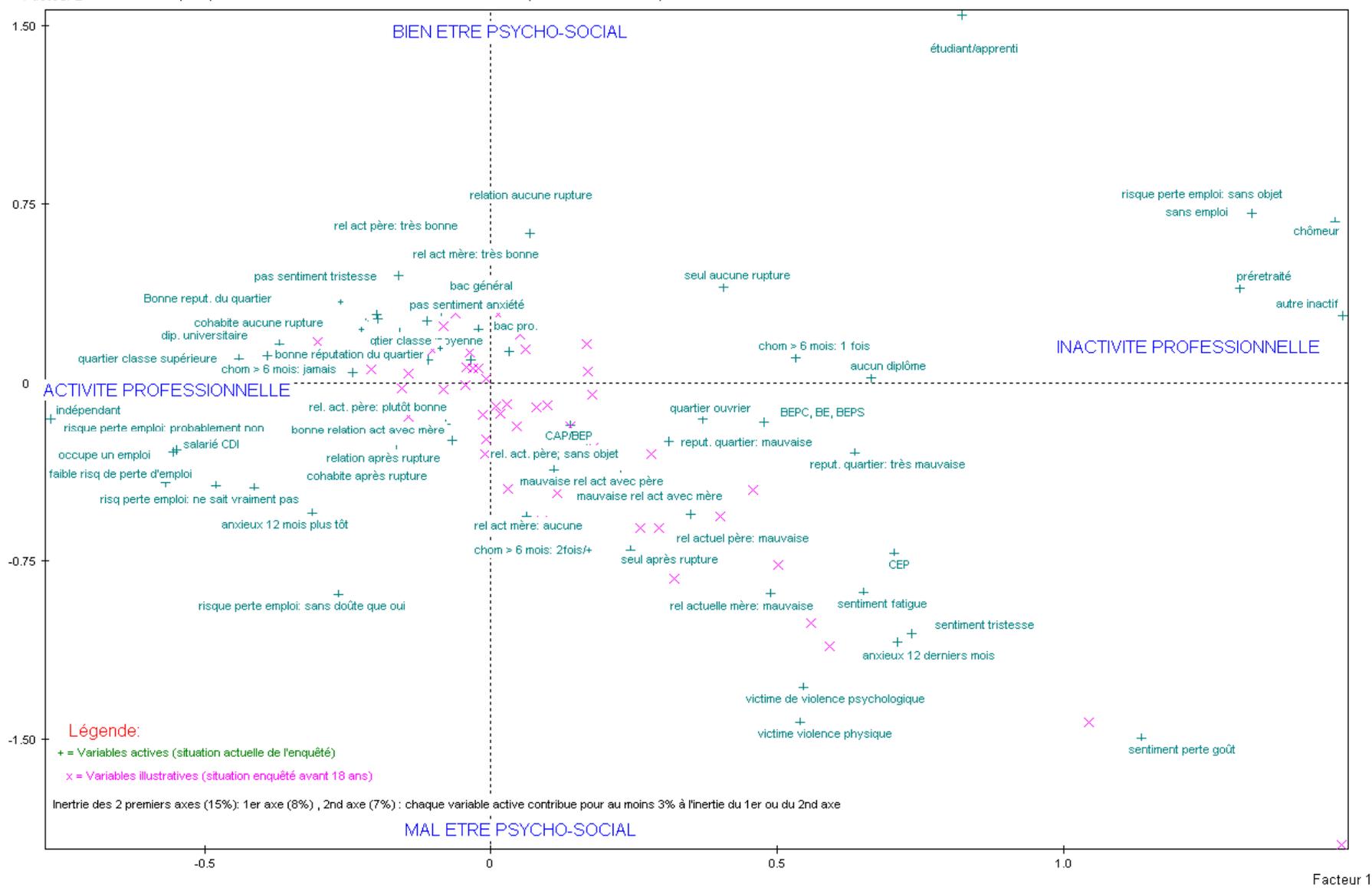
La deuxième forme d'opposition est observée entre ceux qui ne présentent pas de problèmes psycho-sociaux particuliers de ceux qui expriment un mal être psycho-social (violence psychologique dans leur vie adulte, anxiété, sentiment de fatigue ou de manque de goût), une absence de relation ou de mauvaises relations avec la famille.

Ces deux premiers axes permettent de définir un espace des difficultés de la vie adulte dans lequel on peut observer plusieurs types de situations parmi lesquelles :

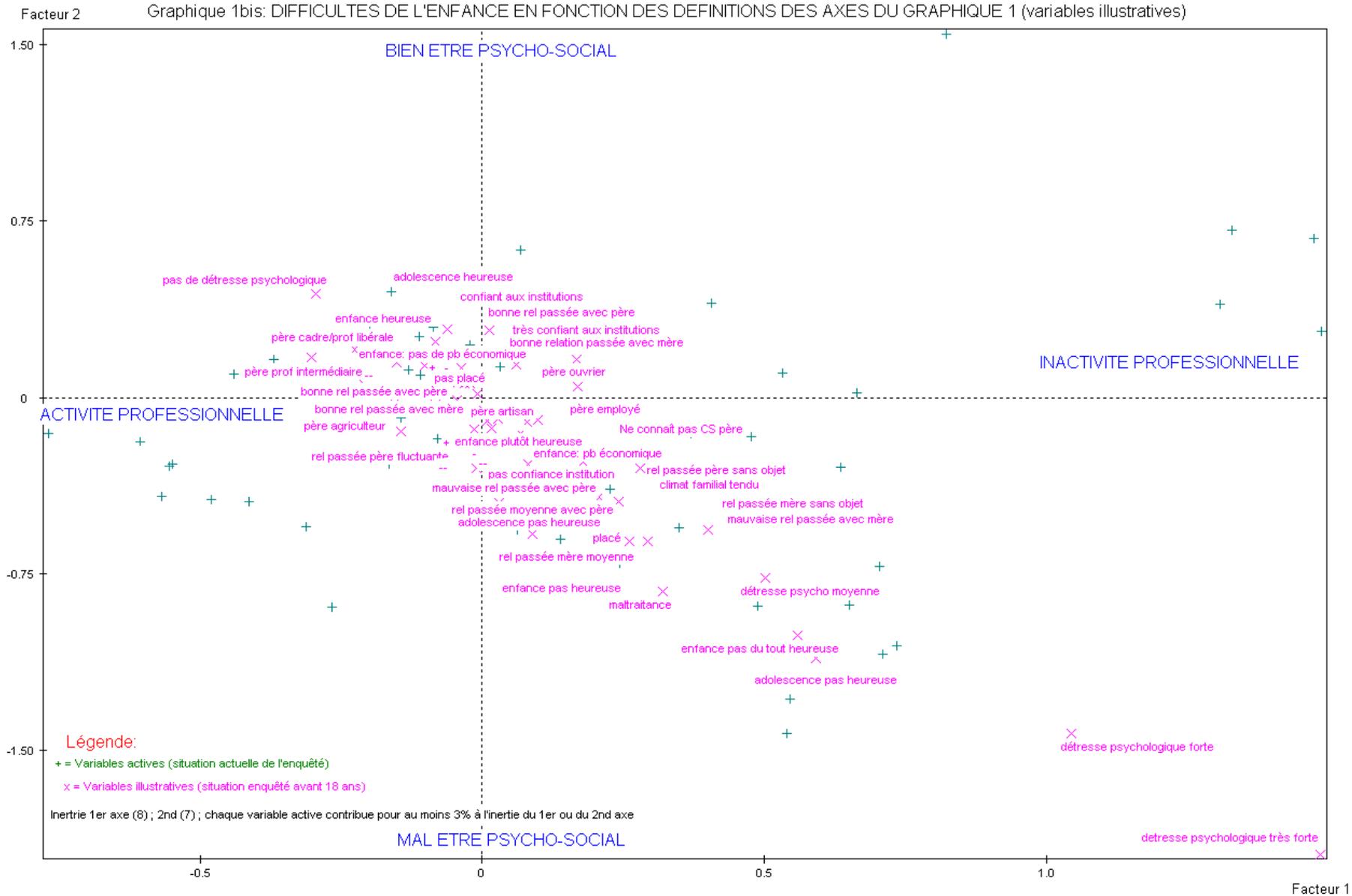
- personnes diplômées présentes sur le marché du travail habitant des quartiers de catégories sociales supérieures avec une bonne réputation, peu soucieuses du risque de perdre leur emploi et jouissant de bonnes relations avec leur père ou mère ;
- personnes peu diplômées, à cheval entre l'emploi peu stable et l'inactivité, habitant des quartiers ouvriers de mauvaise réputation, exposées aux violences physiques et psychologiques et entretenant peu de relations avec leurs parents, souvent isolées après une rupture sentimentale, souvent en détresse psychologique ;
- personnes peu diplômées à la marge du marché du travail (chômeurs, pré-retraitées et autres inactifs), mais peu affectées par des problèmes psycho-sociaux.

L'AFCM permet d'illustrer ces différentes classes d'individus par les événements qu'ils ont pu connaître dans leur enfance. Il est frappant de constater que la deuxième catégorie définie ci-dessus comme faisant face à d'importantes difficultés dans la vie adulte se présente également comme celle qui a plus souvent connu des événements difficiles dans l'enfance, et plus particulièrement le placement et la maltraitance. Ce résultat suggère que les événements difficiles connus dans l'enfance ont une influence négative sur la vie adulte. Cette analyse reste néanmoins très globalisante dans la mesure où elle ne permet pas de déterminer l'effet propre de chaque forme de difficulté sur la vie adulte. Pour tenter de remédier à cette situation nous avons utilisé les méthodes de régression économétriques pour analyser les différentes corrélations entre les indicateurs de la vie adulte et les événements connus dans l'enfance.

Facteur 2 Graphique 1: DIFFICULTES DE L'AGE ADULTE (variables actives)



Graphique 1bis: DIFFICULTES DE L'ENFANCE EN FONCTION DES DEFINITIONS DES AXES DU GRAPHIQUE 1 (variables illustratives)



II.4. Effets des événements survenus dans la jeunesse sur le type de difficultés rencontrées à l'âge adulte

La force des corrélations entre les difficultés vécues dans la jeunesse et les problèmes rencontrés à l'âge adulte que nous avons vérifiée plus haut, ainsi que les résultats de l'AFCM nous conduisent à souligner que les inégalités entre les individus ne résultent pas uniquement de l'origine sociale (le plus souvent rapportée à la profession du père), mais aussi de l'ensemble des événements qui se sont produits depuis l'enfance et qui ont marqué le processus de socialisation, notamment dans le domaine des relations familiales.

La question qui demeure est de pouvoir déterminer si tel type d'événement particulier, le placement par exemple, peut avoir un effet propre, sachant qu'il est toujours difficile d'isoler un type d'événement particulier du contexte général. Néanmoins, nous avons tenté d'élaborer plusieurs modèles de régression logistique pour y parvenir, d'autant que l'enquête SIRS permet de tenir compte de plusieurs événements survenus dans l'enfance et de les considérer comme des variables supplémentaires de contrôle.

Dans chacun des tableaux ci-dessous, nous avons distingué trois modèles pour étudier l'effet propre des événements survenus dans la jeunesse sur différents types de difficultés rencontrées à l'âge adulte. Pour chaque modèle, les variables de contrôle de base sont le sexe, l'âge, la formation et la CSP du père. Le premier examine simplement l'effet du placement. Le deuxième est plus exigeant puisqu'il contrôle, en plus des variables de base, d'autres variables renvoyant aux autres types d'événements survenus dans la jeunesse. Enfin, le troisième modèle prolonge le deuxième modèle en introduisant trois types d'interaction (placement/maltraitance ; placement/climat familial tendu : placement/problème économique).

Précarité professionnelle

Un indicateur de la précarité professionnelle est de ne pas avoir d'emploi stable. Existe-t-il un effet propre du placement sur la probabilité de connaître cette situation ? Le tableau L1 apporte des résultats.

Ce tableau confirme tout d'abord, quel que soit le modèle pris en compte, que les femmes sont plus souvent concernées par la précarité professionnelle que les hommes. L'âge est aussi un facteur discriminant puisque ce sont les personnes de 18 à 29 ans qui sont les moins protégées par l'emploi stable. Les personnes de 50 à 59 ans sont également plus touchées par la précarité professionnelle que celles de 40 à 49 ans.

Comme on pouvait s'y attendre, le niveau de formation a également un effet sur le risque de ne pas accéder à un emploi stable. Dans le modèle 1, le coefficient passe de 1,20 pour les personnes ayant un niveau d'études primaires, à 0,60 pour celles qui ont fait des études secondaires au collège, à 0,21 pour celles qui ont fait des études secondaires au lycée par rapport à la modalité de référence, les personnes ayant fait des études supérieures. Notons enfin que la catégorie socioprofessionnelle du père n'a pas d'effet sur la probabilité de ne pas avoir d'emploi stable.

Une fois prises en compte, dans le modèle 1, ces variables de contrôle de base, il apparaît nettement que le placement dans la jeunesse n'a pas d'effet significatif sur le risque de ne pas avoir d'emploi stable. Pour expliquer la précarité professionnelle, il faut d'abord considérer le sexe, l'âge et le niveau de formation.

Les modèles 2 et 3 n'inversent pas la tendance observée. Les coefficients restent non significatifs pour les personnes ayant été placées. Ils le sont également pour les personnes ayant été victimes de mauvais traitements ou d'abus sexuels.

Tableau L1 : Probabilité de ne pas avoir d'emploi stable. Modèle Logit

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	B.	Sig.	B.	Sig.	B.	Sig.
constante	-0,59	*	-0,56	*	-0,57	*
Sexe						
homme	-0,71	*	-0,72	*	-0,72	*
femme	Ref					
Âge						
âge: 18-29 ans	1,30	*	1,30	*	1,30	*
âge: 30-39 ans	0,27	**	0,27	**	0,26	**
âge: 40-49 ans	Ref					
âge: 50-59 ans	0,44	*	0,42	*	0,41	*
Formation						
études primaires	1,20	*	1,20	*	1,19	*
études secondaires (1er cycle)	0,60	*	0,60	*	0,61	*
études secondaires (2è cycle)	0,21	*	0,22	*	0,22	**
études supérieures	Ref					
CSP du père						
père agriculteur	-0,24	ns	-0,25	Ns	-0,26	Ns
père artisan	0,01	ns	-0,01	Ns	-0,01	Ns
père cadre, professions libérales	0,22	ns	0,22	Ns	0,21	Ns
père profession intermédiaire	-0,10	ns	-0,11	Ns	-0,12	Ns
père employé	0,22	ns	0,21	Ns	0,20	Ns
père ouvrier	Ref					
père profession non connue	0,09	ns	0,08	Ns	0,07	Ns
Difficultés dans la jeunesse						
placement	-0,16	ns	-0,18	Ns	0,98	Ns
maltraitance/abus sexuel			0,14	Ns	0,17	Ns
événement personnel			0,06	Ns	0,06	Ns
climat familial tendu			-0,19	*	-0,17	Ns
problème économique			0,00	Ns	0,02	Ns
événement divers			0,13	Ns	0,12	Ns
Interactions						
placement/maltraitance					-0,34	Ns
placement/climat familial tendu					-0,91	Ns
placement/pb économique					-0,74	Ns

Source: Enquête SIRS en Île de France, Vague 1, 2005

Note de lecture: Significativité des coefficients: Pr<0.01 (***), Pr<0.05 (**), Pr<0.10 (*), non significatif (ns)

Précarité résidentielle

Une autre façon d'étudier la précarité est de prendre en compte non pas la situation professionnelle, comme on le fait le plus souvent, mais la situation par rapport au logement et le type de quartier de résidence. Prenons dans un premier temps, le fait de ne pas avoir d'autonomie par rapport au logement, c'est-à-dire, d'être hébergé, en logement gratuit ou en squat (voir tableau L2).

Observons les résultats en commençant par les variables de base. Il n'existe aucun effet propre du sexe. La précarité par rapport au logement vaut aussi bien pour les hommes que pour les femmes. En revanche, comme on pouvait s'y attendre, il existe un effet fort de l'âge. Ce sont, bien entendu, les plus jeunes – c'est-à-dire les personnes de 18 à 29 ans – qui sont les plus exposés à la précarité résidentielle, cette situation étant en grande partie déterminée par la précarité professionnelle dont ils font aussi l'expérience. Sans emploi stable, il est évidemment plus difficile d'accéder à un logement autonome.

Il apparaît que le niveau de formation est aussi une variable explicative. Mais, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, ce n'est pas la catégorie la moins diplômée qui est la plus touchée par la précarité par rapport au logement. Ce sont en réalité les personnes ayant effectué des études secondaires qui sont les plus exposées. Sans doute s'agit-il d'une population moins bien insérée sur le marché de l'emploi du fait de leur formation inachevée. Sans diplôme professionnel et sans avoir fait d'études supérieures, ces personnes se trouvent dans une situation intermédiaire défavorable qui favorise le cumul de la précarité professionnelle et de la précarité résidentielle.

Enfin, si l'on examine l'effet de la CSP du père, il n'est pas étonnant de vérifier que la seule catégorie qui apparaît préservée de la précarité résidentielle est celle dont le père est cadre ou membre d'une profession libérale ou intellectuelle supérieure.

Une fois prises en compte ces variables de contrôle, les difficultés survenues dans la jeunesse n'apparaissent jamais, quel que soit le modèle de référence, comme significatives.

Tableau L2 : Probabilité de ne pas avoir d'autonomie de logement (logement gratuit, hébergé, squat). Modèle Logit

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	B.	Sig.	B.	Sig.	B.	Sig.
constante	-2,25	*	-2,26	*	-2,27	*
Sexe						
homme	0,00	ns	0,01	ns	0,02	Ns
femme	ref					
Âge						
âge: 18-29 ans	1,93	*	1,95	*	1,95	*
âge: 30-39 ans	0,21	ns	0,22	ns	0,21	Ns
âge: 40-49 ans	ref					
âge: 50-59 ans	-0,16	ns	-0,17	ns	-0,17	Ns
Formation						
études primaires	-0,31	ns	-0,31	ns	-0,33	Ns
études secondaires (1er cycle)	-0,14	ns	-0,13	ns	-0,12	Ns
études secondaires (2è cycle)	0,30	**	0,31	**	0,32	**
études supérieures	ref					
CSP du père						
père agriculteur	-0,09	ns	-0,11	ns	-0,10	Ns
père artisan	-0,09	ns	-0,10	ns	-0,10	Ns
père cadre, professions libérales	-0,55	**	-0,54	**	-0,54	**
père profession intermédiaire	-0,18	ns	-0,16	ns	-0,16	Ns
père employé	-0,30	ns	-0,30	ns	-0,31	Ns
père ouvrier	ref					
père profession non connue	-0,04	ns	-0,04	ns	-0,04	Ns
Difficultés dans la jeunesse						
Placement	0,22	ns	0,30	ns	0,84	Ns
maltraitance/abus sexuel			0,00	ns	0,06	Ns
événement personnel			-0,16	ns	-0,15	Ns
climat familial tendu			-0,12	ns	-0,13	Ns
problème économique			0,06	ns	0,09	Ns
événement divers			0,06	ns	0,06	Ns
Interactions						
placement/maltraitance					-0,75	Ns
placement/climat familial tendu					0,53	Ns
placement/pb économique					-1,08	Ns

Source: Enquête SIRS en Ile de France, Vague 1, 2005

Note de lecture: Significativité des coefficients: Pr<0.01 (***), Pr<0.05 (**), Pr<0.10 (*), non significatif (ns)

Quels sont les facteurs explicatifs de la probabilité de considérer son quartier comme un quartier de mauvaise réputation ? Les résultats présentés dans le tableau L3 confirment, quel que soit le modèle de référence, que les hommes ont une probabilité plus faible que les femmes de résider dans un quartier jugé socialement disqualifié. Les personnes de moins de 30 ans sont aussi, de façon significative, plus exposées à ce risque que les personnes plus âgées. Plus les personnes ont un faible niveau de formation, plus elles sont susceptibles de vivre dans un quartier considéré comme de mauvaise réputation.

Enfin deux catégories ont, de façon significative, une très faible probabilité de résider dans ce type de quartier : il s'agit des personnes dont le père est agriculteur et dont on peut supposer qu'elles vivent moins souvent dans les quartiers populaires urbains d'habitat social et les personnes dont le père est cadre ou membre d'une profession libérale ou intellectuelle supérieure.

Une fois pris en compte, l'effet du sexe, de l'âge, du niveau de formation et de l'origine sociale, il apparaît clairement que les variables renvoyant aux difficultés survenues dans la jeunesse ne sont pas significatives quel que soit le modèle envisagé. Une seule exception : dans le modèle 3, les personnes ayant été victimes de mauvais traitements ou d'abus sexuels ont de, façon significative, une plus forte probabilité de vivre dans un quartier jugé de mauvaise réputation.

Tableau L3 : Probabilité de vivre dans un quartier jugé de mauvaise réputation. Modèle Logit

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	B.	Sig.	B.	Sig.	B.	Sig.
constante	-2,76	*	-2,78	*	-2,80	*
Sexe						
homme	-0,38	**	-0,37	**	-0,38	**
femme	ref					
Âge						
âge: 18-29 ans	0,53	**	0,51	**	0,56	**
âge: 30-39 ans	0,20	ns	0,19	Ns	0,21	Ns
âge: 40-49 ans	ref					
âge: 50-59 ans	-0,37	ns	-0,38	Ns	-0,35	Ns
Formation						
études primaires	1,29	*	1,27	*	1,29	*
études secondaires (1er cycle)	0,67	*	0,66	*	0,68	*
études secondaires (2è cycle)	0,33	ns	0,30	Ns	0,31	Ns
études supérieures	ref					
CSP du père						
père agriculteur	-1,50	**	-1,49	**	-1,48	**
père artisan	-0,20	ns	-0,23	Ns	-0,24	Ns
père cadre, professions libérales	-1,28	*	-1,32	*	-1,30	*
père profession intermédiaire	-0,46	ns	-0,51	Ns	-0,49	Ns
père employé	-0,05	ns	-0,08	Ns	-0,08	Ns
père ouvrier	ref					
père profession non connue	0,17	ns	0,13	Ns	0,16	Ns
Difficultés dans la jeunesse						
Placement	0,35	ns	0,09	Ns	-1,01	Ns
maltraitance/abus sexuel			0,40	Ns	0,59	*
événement personnel			0,22	Ns	0,22	Ns
climat familial tendu			0,08	Ns	0,00	Ns
problème économique			-0,21	Ns	-0,26	Ns
événement divers			0,27	Ns	0,29	Ns
Interactions						
placement/maltraitance					-1,36	Ns
placement/climat familial tendu					1,51	Ns
placement/pb économique					0,62	Ns

Source: Enquête SIRS en Ile de France, Vague 1, 2005

Note de lecture: Significativité des coefficients: Pr<0.01 (***), Pr<0.05 (**), Pr<0.10 (*), non significatif (ns)

Problèmes conjugaux

Nous avons vu plus haut qu'il existe de fortes corrélations entre les variables renvoyant aux événements difficiles survenus dans la jeunesse et celles concernant la vie conjugale à l'âge adulte. Reprenons maintenant cet examen à l'aide de régressions logistiques.

Le tableau L4 examine la probabilité de n'avoir jamais vécu en couple. Il ne s'agit pas ici de considérer que les personnes sans vie de couple le sont toujours de façon contrainte. Il est possible bien entendu de ne pas souhaiter avoir une vie de couple. Cela dit, depuis les études de Pierre Bourdieu, au tout début des années 1960, sur le célibat paysan dans la région du Béarn, on sait que les inégalités face à la possibilité de mener une vie de couple sont très fortes et que certaines catégories sont plus exposées que d'autres au célibat. Ce n'est pas parce qu'ils ne désirent pas se marier que certains paysans pauvres restent célibataires, mais bien parce que leur valeur sur le marché matrimonial est très faible. La question qui nous intéresse ici est de savoir si les personnes ayant vécu des événements difficiles dans leur jeunesse sont dans ce cas.

Examinons tout d'abord les facteurs explicatifs de base. Comme on pouvait s'y attendre les hommes font, de façon significative, quel que soit le modèle de référence, plus fréquemment l'expérience du célibat que les femmes. Il n'est pas surprenant non plus de constater que les personnes de moins de 30 ans ont moins souvent vécu en couple que les personnes plus âgées. Enfin, les moins diplômés, ceux qui n'ont pas un niveau supérieur aux études primaires sont plus fortement exposés au célibat, ce qui confirme que la valeur sur le marché matrimonial est au moins partiellement liée à la valeur sur le marché de l'emploi. En revanche, l'origine sociale n'est pas un facteur explicatif significatif.

Une fois prises en compte ces variables de contrôle, le fait d'avoir été placé dans sa jeunesse, n'est pas un facteur de prédisposition au célibat. Au contraire même, puisque dans le modèle 1, le coefficient est de -1.81 et significatif pour les personnes ayant fait l'expérience d'un placement. Mais, dans les modèles 2 et 3, lorsque l'on ajoute des variables supplémentaires renvoyant aux autres événements difficiles survenus dans la jeunesse, le placement dans la jeunesse cesse d'être une variable significative.

Tableau L4 : Probabilité de n'avoir jamais vécu en couple. Modèle Logit

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	B.	Sig.	B.	Sig.	B.	Sig.
constante	-2,81	*	-2,72	*	-2,73	*
Sexe						
homme	0,41	**	0,39	**	0,39	**
femme	Ref					
Âge						
âge: 18-29 ans	1,16	*	1,15	*	1,15	*
âge: 30-39 ans	-0,14	ns	-0,15	ns	-0,16	Ns
âge: 40-49 ans	Ref					
âge: 50-59 ans	0,10	ns	0,07	ns	0,06	Ns
Formation						
études primaires	0,61	**	0,63	**	0,62	**
études secondaires (1er cycle)	-0,21	ns	-0,20	ns	-0,19	Ns
études secondaires (2è cycle)	-0,14	ns	-0,10	ns	-0,10	Ns
études supérieures	Ref					
CSP du père						
Père agriculteur	-0,29	ns	-0,35	ns	-0,34	Ns
Père artisan	-0,24	ns	-0,24	ns	-0,24	Ns
Père cadre, professions libérales	-0,42	ns	-0,41	ns	-0,42	Ns
Père profession intermédiaire	-0,54	ns	-0,50	ns	-0,51	Ns
Père employé	-0,16	ns	-0,15	ns	-0,16	Ns
Père ouvrier	Ref					
Père profession non connue	0,15	ns	0,19	ns	0,18	Ns
Difficultés dans la jeunesse						
placement	-1,81	*	-1,56	ns	0,53	Ns
maltraitance/abus sexuel			-0,68	ns	-0,65	Ns
événement personnel			-0,01	ns	-0,01	Ns
climat familial tendu			-0,31	ns	-0,30	Ns
problème économique			0,09	ns	0,10	Ns
événement divers			-0,10	ns	-0,10	Ns
Interactions						
placement/maltraitance					-17,13	Ns
placement/climat familial tendu					-16,75	Ns
placement/pb économique					-17,71	Ns

Source: Enquête SIRS en Ile de France, Vague 1, 2005

Note de lecture: Significativité des coefficients: Pr<0.01 (***), Pr<0.05 (**), Pr<0.10 (*), non significatif (ns)

Analysons maintenant la probabilité d'avoir connu un divorce ou une séparation (pour les personnes ayant déjà été en couple) à partir du tableau L5.

Si les hommes font plus fréquemment l'expérience du célibat que les femmes, ils ont toutefois, de façon significative et quel que soit le modèle envisagé, une moins forte probabilité de connaître un divorce ou une séparation. Durkheim avait déjà observé que le mariage était une institution qui préservait beaucoup plus les hommes que les femmes du risque de suicide. Ils y trouvent globalement une plus grande stabilité que les femmes. On peut sans doute dire plus d'un siècle après cette observation sociologique, que les hommes, pris globalement, ont toujours, pour cette raison, une attitude moins favorable à la dissolution du lien conjugal.

Il est logique et peu original de constater que la probabilité de connaître un divorce ou une séparation augmente de façon significative et quel que soit le modèle envisagé avec l'âge. Il est plus frappant de constater que ce sont les personnes les moins diplômées qui ont une moindre prédisposition à la rupture conjugale. Ces personnes sont issues de milieux populaires pour lesquels un divorce ou une séparation peut avoir des effets lourds en termes de conditions de vie. Sans doute, faut-il y voir aussi une moindre autonomie des conjoints dans le couple.

Par ailleurs, les personnes dont la profession de leur père est inconnue, ainsi que les personnes dont le père est employé ou artisan ont, par rapport à celles dont le père est ouvrier, de façon significative et quel que soit le modèle envisagé, une probabilité plus forte de connaître une rupture conjugale.

Une fois prises en compte ces variables de base, les personnes ayant connu un placement dans la jeunesse apparaissent, dans le modèle 1, et de façon significative, comme beaucoup plus prédisposées à faire l'expérience d'un divorce ou d'une séparation. Le coefficient est de 0.86. Ce résultat pourrait laisser entendre que le placement dans la jeunesse est en tant que tel un facteur explicatif du risque de rupture conjugale. Il convient toutefois de vérifier cette hypothèse en introduisant dans le modèle 2 les variables supplémentaires renvoyant à d'autres événements difficiles dans la jeunesse. Or, une fois cette procédure effectuée, le placement dans la jeunesse n'est plus significatif. Il apparaît cependant que les personnes non placées, mais ayant été victimes dans leur jeunesse de maltraitance ou d'abus sexuels ont un risque

significativement plus fort de connaître une rupture conjugale. C'est le cas également des personnes non placées, non maltraitées, mais ayant connu un événement personnel grave ainsi que des personnes ayant grandi dans un climat familial perturbé.

Ce résultat est important car il laisse entendre que parmi les facteurs explicatifs de la prédisposition au divorce ou à la séparation, le placement n'intervient pas en tant que tel. Il faut en effet considérer les autres événements douloureux de la jeunesse, lesquels peuvent être d'ailleurs à l'origine de la décision de placement. Autrement dit, ne pas dissocier le placement des conditions qui y ont présidé peut conduire à voir dans le premier des effets explicatifs erronés. Le travail sociologique consiste à prendre des distances par rapport au jugement spontané et à rechercher, au-delà des premières apparences, des facteurs explicatifs souvent occultés.

Le modèle 3, lequel introduit des interactions, permet d'aller plus loin. Il convient en effet d'observer que l'interaction « placement/climat familial tendu » donne, toutes choses égales par ailleurs, un coefficient statistiquement significatif de -1,36. Comment interpréter ce résultat ? Lorsque le placement est associé à une expérience de climat familial tendu, il aurait un effet de préservation face au risque de rupture conjugale. On pourrait alors considérer que les personnes ayant été placées dans un contexte de problèmes familiaux graves (disputes des parents, alcoolisme des parents, incarcération de membres de la famille, tentatives de suicide, mauvais traitements infligés à la mère...) ont pu faire l'expérience d'une double socialisation familiale, l'une marquée par des tensions très vives, l'autre par des relations plus pacifiées et, au moins partiellement, compensatrices.

Il est impossible de vérifier entièrement cette hypothèse par les données dont nous disposons, mais elle reste plausible. Dans le cas d'une seconde socialisation familiale compensatrice des effets dévastateurs de la première, il serait en effet possible de dire que les personnes concernées auraient acquis par cette expérience une plus grande capacité de se projeter, à l'âge adulte, dans une relation conjugale équilibrée en ayant conscience de la nécessité d'éviter les écueils et les difficultés rencontrés par leur famille d'origine.

Tableau L5 : Probabilité d'avoir connu un divorce ou une séparation (pour ceux qui ont déjà été en couple). Modèle Logit

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	B.	Sig.	B.	Sig.	B.	Sig.
constante	-0,22	ns	-0,44	*	-0,44	*
Sexe						
homme	-0,19	**	-0,18	*	-0,19	*
femme	Ref					
Âge						
âge: 18-29 ans	-0,77	*	-0,85	*	-0,86	*
âge: 30-39 ans	-0,23	*	-0,24	**	-0,24	**
âge: 40-49 ans	Ref					
âge: 50-59 ans	0,24	*	0,28	**	0,28	**
Formation						
études primaires	-0,42	**	-0,43	**	-0,44	**
études secondaires (1er cycle)	-0,06	ns	-0,11	ns	-0,11	Ns
études secondaires (2è cycle)	0,07	ns	0,00	ns	0,00	Ns
études supérieures	Ref					
CSP du père						
Père agriculteur	-0,24	ns	-0,20	ns	-0,21	Ns
Père artisan	0,41	**	0,43	**	0,43	**
Père cadre, professions libérales	0,21	ns	0,21	ns	0,20	Ns
Père profession intermédiaire	0,02	ns	0,01	ns	0,00	Ns
Père employé	0,36	**	0,34	*	0,34	*
Père ouvrier	Ref					
Père profession non connue	0,34	**	0,27	*	0,27	*
Difficultés dans la jeunesse						
placement	0,86	*	0,37	ns	0,80	Ns
maltraitance/abus sexuel			0,61	*	0,56	*
événement personnel			0,59	*	0,59	*
climat familial tendu			0,36	*	0,40	*
problème économique			0,13	ns	0,13	Ns
événements divers			0,08	ns	0,07	Ns
Interactions						
placement/maltraitance					0,76	Ns
placement/climat familial tendu					-1,36	**
placement/pb économique					0,34	Ns

Source: Enquête SIRS en Ile de France, Vague 1, 2005

Note de lecture: Significativité des coefficients: Pr<0.01 (***), Pr<0.05 (**), Pr<0.10 (*), non significatif (ns)

La violence physique ou psychologique subie

Nous avons vu précédemment qu'il existe une forte corrélation entre les événements difficiles rencontrés dans la jeunesse et le risque de connaître des violences physiques ou sexuelles, mais aussi psychologiques ou morales à l'âge adulte. Les résultats du tableau L6 apportent un éclairage complémentaire.

Comme on pouvait s'y attendre, les femmes sont, de façon significative, et quel que soit le modèle envisagé, plus souvent victimes que les hommes de violences physiques ou sexuelles. L'âge n'apparaît pas comme un facteur explicatif significatif. À une exception près – dans le modèle 1 pour les personnes ayant un niveau d'études secondaires – le diplôme n'est pas non plus une variable significative. En ce qui concerne l'origine sociale, les personnes dont le père est artisan sont, de façon significative, plus souvent victimes de ce type de violences.

Dans le modèle 1, le coefficient est de 1,30 et statistiquement significatif pour les personnes ayant fait l'objet d'un placement dans la jeunesse. Cependant, dès que l'on introduit dans le modèle 2 des variables supplémentaires liées aux événements difficiles survenus dans la jeunesse, le placement cesse d'être, en tant que tel, un facteur explicatif. Dans ce cas, les coefficients sont positifs et significatifs pour chacune de ces variables supplémentaires : 1,33 pour la maltraitance et les abus sexuels ; 0,90 pour les événements personnels graves ; 0,50 pour le climat familial tendu ; 0,33 pour les problèmes d'ordre économique et, enfin, 0,48 pour les événements divers.

Les interactions introduites dans le modèle 3 ne changent pas les tendances générales observées dans le modèle 2.

On peut donc dire que si les personnes ayant connu des événements difficiles dans la jeunesse ont une probabilité plus forte que les autres de subir à l'âge adulte des formes de violence physique et sexuelle, le placement n'apparaît pas en tant que tel comme un facteur explicatif lorsque l'on prend en compte le contexte général dans lequel la jeunesse s'est déroulée et, notamment, l'ensemble des problèmes rencontrés avant 18 ans.

**Tableau L6 : Probabilité d'avoir déjà connu des violences physiques ou sexuelles après 18 ans.
Modèle Logit**

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	B.	Sig.	B.	Sig.	B.	Sig.
constante	-2,97	*	-3,67	*	-3,67	*
Sexe						
homme	-0,70	*	-0,65	*	-0,65	*
femme	Ref					
Âge						
âge: 18-29 ans	-0,18	Ns	-0,30	Ns	-0,32	ns
âge: 30-39 ans	-0,01	Ns	-0,01	Ns	-0,02	ns
âge: 40-49 ans	Ref					
âge: 50-59 ans	0,36	Ns	0,40	Ns	0,38	ns
Formation						
Etudes primaires	0,26	Ns	0,25	Ns	0,24	ns
Etudes secondaires (1er cycle)	0,05	Ns	-0,04	Ns	-0,05	ns
Etudes secondaires (2è cycle)	0,42	*	0,25	Ns	0,25	ns
Etudes supérieures	Ref					
CSP du père						
père agriculteur	-0,94	Ns	-0,96	Ns	-0,98	ns
père artisan	0,68	**	0,71	**	0,71	**
père cadre, professions libérales	0,13	Ns	0,13	Ns	0,12	ns
père profession intermédiaire	0,06	Ns	-0,07	Ns	-0,07	ns
père employé	0,27	Ns	0,21	Ns	0,20	ns
père ouvrier	ref					
père profession non connue	0,31	Ns	0,11	Ns	0,09	ns
Difficultés dans la jeunesse						
placement	1,30	*	0,24	Ns	0,61	ns
maltraitance/abus sexuel			1,43	*	1,41	*
événement personnel			0,90	*	0,90	*
Climat familial tendu			0,50	**	0,55	*
problème économique			0,33	*	0,34	*
événements divers			0,48	**	0,47	**
Interactions						
Placement/maltraitance					0,25	ns
placement/climat familial tendu					-0,88	ns
placement/pb économique					0,16	ns

Source: Enquête SIRS en Ile de France, Vague 1, 2005

Note de lecture: Significativité des coefficients: Pr<0.01 (***), Pr<0.05 (**), Pr<0.10 (*), non significatif (ns)

Le tableau L7 permet d'analyser la probabilité d'avoir subi des violences psychologiques ou morales. Les résultats s'avèrent assez proches de ceux que nous venons d'examiner dans le tableau précédent.

À nouveau, les femmes sont, de façon significative, et quel que soit le modèle envisagé, plus souvent victimes que les hommes de ce type de violences. L'âge n'apparaît toujours pas comme un facteur explicatif significatif, de même que le diplôme. Enfin, les personnes dont le père est ouvrier employé ou dont la profession est inconnue sont, de façon significative, plus souvent victimes de ce type de violences.

Notons à nouveau que le placement est un facteur explicatif significatif dans le modèle 1 (coefficient de 0,82), mais qu'il ne l'est plus dans les modèles 2 et 3 lorsque l'on introduit comme nouvelles variables d'autres événements difficiles survenus dans la jeunesse. Or, toutes ces variables supplémentaires ont un coefficient positif et significatif. Le placement ne peut donc être tenu pour un facteur explicatif de la prédisposition à subir des formes de violences psychologiques ou morales à l'âge adulte.

Tableau L7 : Probabilité d'avoir subi des violences psychologiques ou morales après 18 ans. Modèle Logit

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	B.	Sig.	B.	Sig.	B.	Sig.
constante	-2,11	*	-2,88	*	-2,88	*
Sexe						
homme	-0,76	*	-0,71	*	-0,71	*
femme	ref					
Âge						
âge: 18-29 ans	-0,42	**	-0,50	**	-0,49	**
âge: 30-39 ans	0,00	ns	0,05	ns	0,05	ns
âge: 40-49 ans	ref					
âge: 50-59 ans	0,30	ns	0,36	*	0,36	*
Formation						
études primaires	-0,14	ns	-0,21	ns	-0,21	ns
études secondaires (1er cycle)	0,14	ns	0,04	ns	0,04	ns
études secondaires (2è cycle)	0,16	ns	-0,03	ns	-0,03	ns
études supérieures	ref					
CSP du père						
père agriculteur	0,14	ns	0,20	ns	0,19	ns
père artisan	0,16	ns	0,19	ns	0,19	ns
père cadre, professions libérales	0,21	ns	0,24	ns	0,25	ns
père profession intermédiaire	0,21	ns	0,15	ns	0,15	ns
père employé	0,60	**	0,57	**	0,56	**
père ouvrier	ref					
père profession non connue	0,50	**	0,33	ns	0,33	ns
Difficultés dans la jeunesse						
Placement	0,82	*	-0,16	ns	-0,18	ns
maltraitance/abus sexuel			1,49	*	1,53	*
événement personnel			0,58	*	0,58	*
climat familial tendu			0,57	*	0,57	*
problème économique			0,54	*	0,53	*
événements divers			0,50	*	0,50	*
Interactions						
placement/maltraitance					-0,32	ns
placement/climat familial tendu					-0,05	ns
placement/pb économique					0,27	ns

Source: Enquête SIRS en Ile de France, Vague 1, 2005

Note de lecture: Significativité des coefficients: Pr<0.01 (***), Pr<0.05 (**), Pr<0.10 (*), non significatif (ns)

Détresse psychologique

L'analyse des corrélations effectuées précédemment a permis, entre autres, de vérifier que les problèmes de détresse psychologique éprouvés à l'âge adulte peuvent avoir pour origine les conditions de socialisation de l'enfance, et notamment les événements survenus dans la jeunesse. Nous avons aussi observé que le score de détresse psychologique était plus élevé pour les personnes ayant été maltraitées, mais pas placées, que pour les personnes ayant été placées. Examinons maintenant les résultats du tableau L8.

Ce dernier permet de confirmer le résultat vérifié dans la plupart des enquêtes sur le sujet, à savoir que les hommes sont globalement moins vulnérables que les femmes face à la détresse psychologique. L'âge et l'origine sociale n'apparaissent pas comme des facteurs explicatifs. En revanche, le niveau de formation en est un. Quel que soit le modèle envisagé, le coefficient est le plus élevé pour les personnes ayant un niveau d'études primaires (0.96 dans le modèle 1). Il décroît ensuite régulièrement : 0,58 pour les personnes ayant un niveau secondaire de premier cycle et 0,49 pour celles qui ont un niveau secondaire de second cycle (dans le modèle 1).

Quel que soit le modèle envisagé, le placement dans la jeunesse n'apparaît pas comme un facteur explicatif de la détresse psychologique. En revanche, les autres événements de la jeunesse, intégrés comme variables supplémentaires dans le modèle 2, le sont de façon significative. Ces événements prédisposent à la détresse psychologique à l'âge adulte. Ils agissent en quelque sorte comme des marques de l'enfance qui peinent à s'effacer et dont on peut voir encore des traces à l'âge adulte. Il convient toutefois de ne pas faire de ce constat statistique une loi générale : ce qu'indiquent ces statistiques, c'est que, toutes choses égales par ailleurs, le risque de connaître des états dépressifs à l'âge adulte est plus élevé lorsque les personnes ont connu dans leur enfance des événements difficiles. Nous tenons ici un raisonnement qui se décline en termes de probabilisme fort et non en termes de déterminisme.

Soulignons ici encore que, parmi tous ces événements difficiles, le placement n'a pas d'effet prédictif significatif de la détresse psychologique à l'âge adulte.

**Tableau L8 : Probabilité d'être en détresse psychologique : au moins 2 signes de détresse sur 4.
Modèle Logit**

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	B.	Sig.	B.	Sig.	B.	Sig.
constante	-1,51	*	-1,85	*	-1,85	*
Sexe						
homme	-0,70	*	-0,72	*	-0,72	*
femme	ref					
Âge						
âge: 18-29 ans	-0,18	ns	-0,25	ns	-0,25	Ns
âge: 30-39 ans	-0,18	ns	-0,18	ns	-0,18	Ns
âge: 40-49 ans	ref					
âge: 50-59 ans	0,10	ns	0,11	ns	0,11	Ns
Formation						
études primaires	0,96	*	0,94	*	0,95	*
études secondaires (1er cycle)	0,58	*	0,54	*	0,54	*
études secondaires (2è cycle)	0,49	*	0,42	*	0,41	*
études supérieures	ref					
CSP du père						
Père agriculteur	0,06	ns	0,10	ns	0,11	Ns
Père artisan	0,26	ns	0,29	ns	0,29	Ns
Père cadre, professions libérales	-0,23	ns	-0,22	ns	-0,21	Ns
Père profession intermédiaire	0,09	ns	0,09	ns	0,10	Ns
Père employé	0,21	ns	0,16	ns	0,17	Ns
Père ouvrier	ref					
Père profession non connue	0,13	ns	0,04	ns	0,05	Ns
Difficultés dans la jeunesse						
placement	0,36	ns	-0,16	ns	-0,77	Ns
maltraitance/abus sexuelle			0,41	**	0,37	*
événement personnel			0,52	*	0,53	*
climat familial tendu			0,31	*	0,30	**
problème économique			0,31	*	0,31	*
événements divers			0,26	**	0,27	**
Interactions						
placement/maltraitance					0,40	Ns
placement/climat familial tendu					0,46	Ns
placement/pb économique					0,20	Ns

Source: Enquête SIRS en Île de France, Vague 1, 2005

Note de lecture: Significativité des coefficients: Pr<0.01 (***), Pr<0.05 (**), Pr<0.10 (*), non significatif (ns)

Intégration citoyenne

Comme indicateur de l'intégration citoyenne, nous pouvons prendre en compte le sentiment de confiance dans les institutions nationales. Le tableau L9 restitue les résultats d'une régression linéaire sur le score de confiance dans ce type d'institutions³⁷.

Parmi les variables de base, notons que le sexe ainsi que le niveau de formation n'ont pas d'effet significatif. En revanche, l'âge en a un. Les personnes de 18 à 29 ans et celles de 30 à 39 ans ont, de façon significative et quel que soit le modèle envisagé, plus confiance dans les institutions nationales que les personnes plus âgées. L'origine sociale est aussi un facteur significatif. Ce sont les personnes dont le père est agriculteur, artisan ou cadre qui sont, de façon significative, les plus enclines à faire confiance à ces institutions.

Il est frappant de considérer que les personnes ayant vécu un placement dans la jeunesse sont, au contraire, beaucoup plus méfiantes à l'égard des institutions nationales. Le coefficient est en effet de -1,69 dans le modèle 1 et de -1,12 dans le modèle 2.

Nous avons constaté précédemment que le score de confiance dans les institutions était le plus bas pour les personnes ayant connu l'expérience d'un placement. La régression linéaire confirme donc ce résultat. En prenant en compte également la satisfaction par rapport au fonctionnement de la démocratie ainsi que l'attachement aux principes de la République française, nous en avons conclu que les personnes ayant été placées dans la jeunesse sont, en fait, globalement moins intégrées au système juridique, administratif et politique de leur pays. Ces personnes ont sans doute été sensibilisées très jeunes à la force et au pouvoir coercitif des institutions françaises et en restent globalement marquées à l'âge adulte.

³⁷ Nous reprenons ici les modalités du score que nous avons utilisé précédemment.

Tableau L9 : Score de confiance dans les institutions nationales. Modèle de Régression linéaire.

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	B.	Sig.	B.	Sig.	B.	Sig.
constante	12,58	*	12,89	*	12,89	*
Sexe						
homme	-0,13	Ns	-0,10	ns	-0,10	ns
femme	ref					
Âge						
âge: 18-29 ans	0,45	*	0,57	**	0,57	**
âge: 30-39 ans	0,64	*	0,67	*	0,67	*
âge: 40-49 ans	ref					
âge: 50-59 ans	0,09	Ns	0,07	ns	0,07	ns
Formation						
études primaires	0,33	Ns	0,38	ns	0,38	ns
études secondaires (1er cycle)	-0,30	Ns	-0,24	ns	-0,24	ns
études secondaires (2è cycle)	-0,27	Ns	-0,18	ns	-0,17	ns
études supérieures	ref					
CSP du père						
père agriculteur	1,23	**	1,15	**	1,14	**
père artisan	0,61	*	0,56	*	0,56	*
père cadre, professions libérales	0,86	*	0,85	*	0,84	*
père profession intermédiaire	0,40	Ns	0,37	ns	0,37	ns
père employé	0,20	Ns	0,25	ns	0,24	ns
père ouvrier	ref					
père profession non connue	0,41	Ns	0,49	*	0,48	*
Difficultés dans la jeunesse						
placement	-1,69	*	-1,12	**	-0,52	ns
maltraitance/abus sexuel			0,15	ns	0,19	ns
événement personnel			-0,99	*	-0,99	*
climat familial tendu			-0,54	*	-0,52	**
problème économique			-0,28	ns	-0,28	ns
événements divers			-0,15	ns	-0,15	ns
Interactions						
placement/maltraitance					-0,41	ns
placement/climat familial tendu					-0,63	ns
placement/pb économique					-0,13	ns

Source: Enquête SIRS en Ile de France, Vague 1, 2005

Note de lecture: Significativité des coefficients: Pr<0.01 (***), Pr<0.05 (**), Pr<0.10 (*), non significatif (ns)

Conclusion

L'étude des effets du placement durant la jeunesse a fait l'objet de nombreux travaux. Le bilan des publications effectué dans la première partie de ce rapport en témoigne. Si ce type d'étude a suscité et suscite toujours un intérêt aussi important, c'est qu'il correspond à un objet de recherche placé au carrefour de plusieurs disciplines (sociologie, psychologie, droit, etc.) qui interroge, sous de multiples aspects, le rôle de la famille dans la socialisation des enfants et des adolescents. Il correspond également à des besoins constants d'évaluation de cette politique du placement par l'administration sociale qui en a la charge.

Il n'est cependant pas aisé d'analyser les effets du placement à l'âge adulte tant ce type d'étude rencontre des obstacles méthodologiques. Le premier est que les personnes qui ont été placées ont vécu cette expérience dans des contextes familiaux très variés et qu'il est impossible pour cette raison de généraliser. Certains jeunes vivent le placement comme une libération ou un grand soulagement après une période éprouvante dans un climat familial perturbé, tandis que d'autres éprouvent un profond déchirement affectif à cette occasion tant la rupture d'avec leurs parents (causée par un décès, une maladie grave, une incarcération, etc.) constitue en elle-même un traumatisme.

Le deuxième problème rencontré est celui de l'accès à des données adaptées à ce type d'étude. La source exploitée doit en effet concilier trois exigences rarement réunies : il faut avoir accès à une enquête réalisée en population générale pour pouvoir comparer des personnes ayant été placées à des personnes ne l'ayant pas été ; il faut aussi que l'échantillon de l'enquête comprenne un nombre de personnes placées suffisant pour représenter, dans la mesure du possible, toute la variété des conditions et des expériences vécues du placement ; il faut enfin que l'enquête ait prévu un questionnement riche faisant appel à des informations précises sur les conditions de socialisation dans la jeunesse et le recueil de données tout aussi complètes sur la situation et la trajectoire à l'âge adulte.

Enfin, le troisième problème est de pouvoir comparer des personnes ayant été placées avec des personnes présentant exactement les mêmes caractéristiques mais n'ayant pas été placées. Ce problème est en réalité le plus délicat car il n'est jamais certain que l'on puisse réunir cette

condition. Par exemple, si les personnes ont été maltraitées et placées, il faudrait les comparer à des personnes ayant subi exactement les mêmes formes de maltraitance et n'ayant pas été placées. Or, si cette exigence est maintenue, il est peu probable, non seulement, que l'on puisse trouver dans une enquête en population générale suffisamment de cas présentant ces caractéristiques, mais également que l'on puisse assurer que l'intensité de la maltraitance ait été à chaque fois similaire. Comme chaque cas est spécifique, il faut se limiter à des regroupements inévitablement grossiers et procéder par approximation successive.

Le travail statistique réalisé dans le cadre de la préparation de ce rapport repose sur l'enquête SIRS conduite en Île-de-France, laquelle présente l'avantage de disposer, par son questionnement biographique rétrospectif, d'informations précises, notamment au sujet d'événements douloureux durant l'enfance et l'adolescence, et au sujet du placement. Bien que ne comprenant qu'un nombre assez limité de personnes ayant fait l'expérience d'un placement au cours de la jeunesse, cette enquête réunit les conditions élémentaires pour une étude sur les effets du placement. Elle permet en effet de comparer les personnes placées aux personnes ayant connu également des événements difficiles durant la jeunesse sans pour autant avoir été placées, de même qu'aux personnes n'ayant connu ni le placement, ni de tels événements douloureux.

Le premier travail effectué a été d'élaborer la classification des événements douloureux dans la jeunesse et d'effectuer à l'aide de cet outil une série de tableaux croisés sur la situation au moment de l'enquête des personnes interviewées selon la nature de ces événements rencontrés dans la jeunesse. Ces tableaux ont permis d'examiner la force des corrélations entre l'intensité des événements douloureux dans la jeunesse et les difficultés rencontrées à l'âge adulte que ce soit dans le domaine conjugal, familial, résidentiel, dans le domaine de la santé mentale, ou, encore dans le rapport aux institutions nationales.

Ces corrélations multiples et cumulatives ont ensuite pu être analysées globalement à l'aide d'une analyse factorielle de correspondances multiples. Cette dernière a permis de vérifier que la population confrontée à d'importantes difficultés à l'âge adulte se caractérise également par le fait d'avoir souvent connu des événements difficiles dans l'enfance, et plus particulièrement le placement et la maltraitance. Ce résultat conforte globalement l'hypothèse

que les événements difficiles rencontrés dans la jeunesse ont une influence négative sur le déroulement de la vie adulte.

La force de ces corrélations ne signifie pas pour autant que le placement soit en lui-même un facteur explicatif des difficultés vécues à l'âge adulte. C'est, en effet, dans la dernière partie de ce rapport que nous avons pu approfondir ce point à l'aide de modèles de régressions logistiques. Nous avons essayé de prendre en compte, au-delà des variables sociodémographiques de base, les effets des conditions de socialisation de l'enfance et de l'adolescence et notamment les informations précises sur l'ensemble des événements difficiles dans la jeunesse.

Les effets les plus forts que nous avons enregistrés concernent tout d'abord la vie conjugale. Une fois contrôlé l'effet des variables sociodémographiques de base, les personnes ayant connu un placement dans la jeunesse apparaissent, de façon significative, plus prédisposées à faire l'expérience d'un divorce ou d'une séparation. Cependant, en introduisant par la suite les variables supplémentaires renvoyant à d'autres événements difficiles dans la jeunesse, le placement dans la jeunesse n'apparaît plus comme significatif. Ainsi, parmi les facteurs explicatifs de la prédisposition au divorce ou à la séparation, le placement n'intervient pas en tant que tel. Les autres événements douloureux de la jeunesse (maltraitance, abus sexuel, événement personnel douloureux, climat familial perturbé), lesquels peuvent être d'ailleurs à l'origine de la décision de placement constituent en revanche des facteurs explicatifs significatifs. Autrement dit, ne pas dissocier le placement des conditions qui ont présidé au placement peut conduire à voir dans le premier des effets explicatifs erronés.

Le même phénomène a été observé lorsque nous avons analysé la probabilité de connaître des violences physiques ou des violences psychologiques à l'âge adulte. Le placement est un facteur explicatif significatif dans le premier modèle de nos analyses, mais il ne l'est plus dans les modèles suivants lorsque l'on introduit, comme nouvelles variables, d'autres événements difficiles survenus dans la jeunesse. Or, toutes ces variables supplémentaires ont un coefficient positif et significatif. Le placement n'est donc pas, en tant que tel, un facteur explicatif de la prédisposition à subir des formes de violences physiques ou psychologiques à l'âge adulte.

Un résultat important a également été de constater que, contrairement à certains événements traumatisants de la jeunesse, le placement n'a pas d'effet prédictif significatif sur la détresse psychologique à l'âge adulte.

En revanche, les personnes ayant vécu un placement dans la jeunesse sont beaucoup plus méfiantes à l'égard des institutions nationales. Ces personnes, dont on peut faire l'hypothèse qu'elles ont été sensibilisées très jeunes à la force et au pouvoir coercitif des institutions françaises, en restent globalement marquées à l'âge adulte. Cette faible confiance à l'égard des institutions nationales pourrait être interprétée comme une méfiance ou distance critique vis-à-vis du pouvoir et de l'administration en général.

Bibliographie

- Bauer D., Dubechot P., Legros M., « Des adultes parmi d'autres... Que sont les enfants de l'ASE devenus? », *Informations Sociales*, 1994, n° 41, p. 8-16.
- Cheung S.Y., Heath A., « After Care: The Education and Occupation of Adults Who Have Been in Care », *Oxford Review of Education*, 1994, 20(3), p. 361-376.
- Corbillon M. Assailly J.P., Duynme M., « Le placement à l'aide sociale à l'enfance : la reproduction intergénérationnelle », *Handicaps et Inadaptations*, 1987, n° 37, p. 1-33.
- Corbillon M. Assailly J.P., Duynme M., « L'aide sociale à l'enfance : dépendance et devenir adulte des sujets placés », *Population*, 1988, n° 2, p. 473-479.
- Devaux M., Jusot F., Trannoy A., Tubeuf S., 2007 « Inégalités des chances de santé : Influence de la profession et de l'état de santé des parents », *Questions d'économie de la santé*, n° 118.
- Finkelstein M. Wamsley M., Miranda D., *What Keeps Children in Foster Care from Succeeding in School? Views of Early Adolescents and the Adults in Their Lives*, New York: Vera Institute of Justice, 2002.
- Firdion J.M., « Foster Care », in David Levinson (ed.) *Encyclopedia of Homelessness*, 2004, vol. 1, Thousand Oaks : Sage Publications, p. 167-171.
- Firdion J.M., « Influence des événements de jeunesse et héritage social au sein de la population des utilisateurs des services d'aide aux sans-domicile », *Économie et Statistique*, 2006, n° 391-392, p. 85-114.
- Frechon I., « Être placées à l'adolescence... et après ? : témoignages et devenirs de jeunes filles ayant vécu au foyer Le Caligo », *Études et Recherches*, 2001, n° 4.
- Herman D.B., Susser E.S., Struening E.L., « Childhood out-of-home care and current depressive symptoms among homeless adults », *American Journal of Public Health*, 84(11), 1994, p. 1849-1851.
- Maïlat M., « Enfant de famille pauvre : l'épreuve du placement », *Informations Sociales*, 1999, n° 79, p. 56-63.
- Miljkovitch R., *Les fondations du lien amoureux*, Paris, PUF, « Le lien social », 2009.
- Parizot I., Chauvin P., Firdion J.M., Paugam S. (eds.), *Les Mégapoles face au défi des nouvelles inégalités*, Paris, Flammarion, collection « Médecine – Sciences », 2002.

- Parizot I., Chauvin P., Firdion J.M., Paugam S., « Santé, inégalités et ruptures sociales dans les Zones Urbaines Sensibles d'Île-de-France », in *Les travaux de l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, Paris, Documentation Française, 2004, p. 127-165.
- Park J.M., Metraux S., Culhane D.P., « Childhood out-of-home placement and dynamics of public shelter utilization among young homeless adults », *Children and Youth Services Review*, 2005, 27, p. 533-546.
- Paugam S. *Atouts et difficultés des allocataires du RMI* (avec Françoise Oeuvarard et Jérôme Lion), Paris, La Documentation Française, « Documents du CERC », deux volumes : n° 98, 1990 et n° 102, 1991.
- Paugam S., Cléménçon M., *Détresse et ruptures sociales*, Rapport de l'OSC pour le Plan Urbain Construction et Architecture, 2002, (publié ensuite dans la série de la Fnars, *Recueils et documents*, n° 17, avril 2002).
- Paugam S., *Avant et après la prison. Les expériences vécues de personnes en situation de précarité ayant été incarcérées*, Rapport pour la Direction de l'Administration Pénitentiaire, 2006.
- Paugam S., *Le lien social*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2008.
- Péchoux S., Parizot I., Paugam S., Selz M., *Santé mentale et précarité. Les effets du lieu de résidence*, rapport sur l'enquête SIRS pour l'INVS, Paris, Centre Maurice Halbwachs (Equipe de Recherche sur les Inégalités Sociales), 2007.
- Pronovost J., Leclerc D., « L'évaluation et le dépistage des adolescent(e)s suicidaires en centres jeunesse », *Revue de Psychoéducation et d'Orientation*, 31(1), 2002, p. 81-100.
- Pronovost J., Leclerc D., Dumont M., « Facteurs de protection reliés au risque suicidaire chez les adolescents : comparaison de jeunes en milieu scolaire et de jeunes en centres jeunesse », *Revue Québécoise de Psychologie*, 24(1), 2003, p. 179-199.
- Rizk C., « Le cadre de vie des ménages les plus pauvres », *INSEE Première*, n° 926, 2003.

ANNEXE

TABLEAUX CROISÉS

La situation au moment de l'enquête des personnes interviewées selon la nature des événements difficiles rencontrés dans la jeunesse

Statut de l'enquêté	Evènements difficiles rencontrés dans la jeunesse							Total
	1	2	3	4	5	6	7	
Sexe								
homme	33,3	24,2	56,8	34,2	39,6	45,7	39,9	39,4
femme	66,7	75,8	43,2	65,8	60,4	54,3	60,1	60,6
(<i>Khi2=0.000</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Âge								
18-29 ans	22,2	18,8	39,5	23,9	19,4	22,5	21,5	23,0
30-39 ans	27,0	27,3	25,3	32,1	26,3	28,5	30,4	29,1
40-49 ans	31,7	30,5	16,3	27,1	24,8	21,2	26,2	25,3
50-59 ans	19,0	23,4	18,9	16,8	29,5	27,8	21,9	22,6
(<i>Khi2=0.000</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Niveau d'études								
enseignement primaire	7,9	5,5	4,7	6,7	9,5	9,3	7,2	7,4
enseign. secondaire (1er cycle)	33,3	18,8	21,1	18,7	20,8	21,2	16,9	19,3
enseign. secondaire (2è cycle)	27,0	30,5	27,4	27,3	25,1	27,2	19,9	24,4
enseignement supérieur	31,7	45,3	46,8	47,3	44,6	42,4	56,0	48,9
(<i>Khi2=0.001</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Diplôme le plus élevé								
aucun diplôme	11,1	13,3	13,2	11,1	14,7	12,6	11,3	12,3
CEP	9,5	6,3	4,2	4,0	5,9	2,6	4,3	4,7
BEPC, BE, BEPS	4,8	9,4	7,4	8,6	8,8	7,9	4,4	7,0
CAP, BEP	30,2	12,5	23,2	18,9	16,8	21,9	15,6	17,8
Bac prof, technique ou techno	7,9	6,3	6,3	6,1	5,5	6,6	5,9	6,0
baccalauréat général	6,3	12,5	3,2	8,4	8,4	7,3	7,6	7,8
diplôme universitaire	30,2	39,8	42,6	42,9	39,8	41,1	50,9	44,4
(<i>Khi2=0.003</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nationalité								
française	92,1	81,3	87,9	81,7	76,4	74,8	79,0	80,0
pays d'Afrique Subsaharienne	3,2	6,3	3,7	5,3	5,3	7,9	5,2	5,3
pays du Maghreb	4,8	3,9	4,2	4,6	9,7	9,3	6,2	6,5
autre	0,0	8,6	4,2	8,4	8,6	7,9	9,7	8,3
(<i>Khi2=0.012</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CSP du père								
agriculteur	1,6	2,3	1,6	2,9	6,3	2,0	4,4	3,9
artisan, commerçant, etc	3,2	11,7	10,0	7,6	12,4	13,2	13,9	11,5
cadre/ profession libérale	9,5	14,1	18,4	17,2	14,7	20,5	21,7	18,2
profession intermédiaire	4,8	12,5	10,0	9,7	6,9	9,3	12,1	10,0
employé	11,1	9,4	13,7	11,8	9,7	11,9	9,4	10,5
ouvrier	14,3	14,8	19,5	22,7	21,1	21,9	20,5	20,6
ne sait pas	55,6	35,2	26,8	28,2	28,8	21,2	18,0	25,3
(<i>Khi2=0.000</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Légende : 1 : placé ; 2 : pas placé, mais maltraité ; 3 : événement personnel difficile ; 4 : climat familial perturbé ; 5. événement familial avec conséquence économique ; 6 : événements divers ; 7 : pas d'événement difficile.

Evénements difficiles rencontrés dans la jeunesse

Caractéristiques de l'enquêté	1	2	3	4	5	6	7	Total
Nationalité père/mère								
français/ français	65,1	63,3	71,1	68,7	58,1	51,7	66,4	64,3
français/ étranger	0,0	0,8	1,1	1,7	1,9	1,3	1,4	1,4
étranger/ français	11,1	7,0	6,3	4,8	1,9	2,0	2,5	3,6
étranger/ étranger	23,8	28,9	21,6	24,8	38,1	45,0	29,7	30,6
(<i>Khi2=0.000</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Type de famille des enfants de l'enquêté								
Indépendant	9,5	10,9	6,8	7,1	11,4	7,9	7,4	8,4
avec 2 parents	30,2	25,8	28,9	35,7	37,9	43,7	40,7	37,2
avec 1 parent	23,8	25,0	16,3	19,3	18,3	13,2	16,4	17,9
Autre	3,2	3,9	1,6	0,8	1,5	0,7	1,5	1,5
sans objet	33,3	34,4	46,3	37,0	30,9	34,4	34,0	35,0
(<i>Khi2=0.002</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Types de famille de l'enquêté dans la jeunesse								
couple: 2 parents biologiques	14,3	53,1	58,9	49,2	63,8	85,4	91,2	69,3
mère biolog. seule/avec conjoint	9,5	14,8	18,9	27,1	20,0	4,0	1,8	13,4
père biologique seul/avec conjoint	1,6	7,0	7,4	9,0	3,2	0,7	0,0	3,6
couple de la famille	9,5	9,4	6,3	3,6	5,5	3,3	2,8	4,4
personne seule de la famille	1,6	10,2	5,3	6,7	3,8	4,6	2,4	4,4
couple/personne seule hors famille	17,5	0,8	1,1	1,7	0,6	1,3	0,8	1,4
établissement collectif	42,9	2,3	1,6	1,5	1,3	0,7	0,5	2,2
autres situations	3,2	2,3	0,5	1,3	1,9	0,0	0,6	1,1
(<i>Khi2=0.000</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Enfance heureuse								
oui, tout à fait	23,8	19,5	40,0	35,3	58,7	66,2	71,0	53,9
oui, plutôt	34,9	35,2	43,7	47,7	32,8	28,5	27,3	34,8
non, plutôt pas	23,8	26,6	11,6	13,2	6,5	4,0	1,5	8,0
non, pas du tout	17,5	18,8	4,7	3,8	1,9	1,3	0,1	3,2
(<i>Khi2=0.000</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Adolescence heureuse								
oui, tout à fait	15,9	3,1	27,9	24,8	44,4	57,0	59,7	42,0
oui, plutôt	33,3	34,4	40,0	50,0	40,8	33,8	34,9	39,6
non, plutôt pas	33,3	37,5	22,1	20,6	11,4	6,0	4,9	13,7
non, pas du tout	17,5	25,0	10,0	4,6	3,4	3,3	0,5	4,8
(<i>Khi2=0.000</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Légende : 1 : placé ; 2 : pas placé, mais maltraité ; 3 : évènement personnel difficile ; 4 : climat familial perturbé ; 5. événement familial avec conséquence économique ; 6 : événements divers ; 7 : pas d'évènement difficile.

Evénements difficiles rencontrés dans la jeunesse

Caractéristiques de l'enquêté	1	2	3	4	5	6	7	Total
Relations passées avec le père avant 18 ans								
très bonnes	20,6	14,1	24,7	22,3	52,6	49,0	56,8	42,1
plutôt bonnes	19,0	39,1	35,8	37,4	28,2	37,1	31,4	32,8
mauvaises	7,9	32,0	14,2	15,8	3,6	7,3	4,0	9,1
fluctuantes	4,8	7,0	15,8	12,2	4,4	6,0	6,3	7,9
aucune	14,3	3,1	4,2	7,6	0,4	0,0	1,0	2,9
sans objet	33,3	4,7	5,3	4,8	10,7	0,7	0,5	5,1
(<i>Khi2=0.000</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Relations passées avec la mère avant 18 ans								
très bonnes	22,2	32,0	38,9	47,5	61,7	59,6	62,3	54,2
plutôt bonnes	30,2	32,0	37,9	34,7	27,8	30,5	30,4	31,4
mauvaises	17,5	29,7	12,1	8,8	5,1	6,6	3,8	7,8
fluctuantes	9,5	4,7	8,4	5,9	2,5	2,6	3,3	4,3
aucune	12,7	1,6	1,1	1,7	0,2	0,0	0,1	1,0
sans objet	7,9	0,0	1,6	1,5	2,7	0,7	0,1	1,3
(<i>Khi2=0.000</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Relations présentes avec le père								
très bonnes	9,5	15,6	29,5	22,5	28,8	43,7	45,6	33,1
plutôt bonnes	11,1	19,5	25,8	26,3	13,7	19,9	18,4	19,6
mauvaises	1,6	10,2	3,2	4,0	0,8	0,7	1,6	2,5
aucune	9,5	10,2	5,8	7,1	0,4	0,7	1,4	3,4
sans objet	68,3	44,5	35,8	40,1	56,2	35,1	33,0	41,3
(<i>Khi2=0.000</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Relations présentes avec la mère								
très bonnes	28,6	26,6	46,3	47,7	49,1	63,6	62,6	52,4
plutôt bonnes	27,0	34,4	25,3	27,5	16,0	17,9	19,6	21,9
mauvaises	1,6	8,6	6,3	3,6	2,1	0,7	1,4	2,8
Aucune	7,9	5,5	1,6	2,1	1,7	0,0	0,6	1,7
sans objet	34,9	25,0	20,5	19,1	31,2	17,9	15,7	21,3
(<i>Khi2=0.000</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nature du contrat de travail								
indépendant/chef entreprise	4,8	2,3	6,3	3,6	4,0	6,6	4,8	4,5
salarié en CDI	55,6	57,0	51,6	58,8	56,6	60,3	58,8	57,7
salarié en CDD ou emploi aidé	9,5	14,1	10,5	8,2	8,6	6,0	7,3	8,4
sans emploi	30,2	26,6	31,6	29,4	30,7	27,2	29,1	29,5
(<i>Khi2=0.528</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Exposition à la perte d'emploi dans les deux ans								
sans objet	30,2	26,6	31,6	29,4	30,7	27,2	29,1	29,5
sans doute que oui	7,9	7,0	5,8	5,3	3,8	7,3	3,7	4,7
peut être que oui	9,5	9,4	12,1	11,1	9,1	7,9	8,1	9,4
ne sait vraiment pas	4,8	14,1	7,4	7,6	7,4	12,6	7,8	8,2
probablement non	47,6	43,0	43,2	46,6	49,1	45,0	51,4	48,2
(<i>Khi2=0.207</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Légende : 1 : placé ; 2 : pas placé, mais maltraité ; 3 : événement personnel difficile ; 4 : climat familial perturbé ; 5. événement familial avec conséquence économique ; 6 : événements divers ; 7 : pas d'événement difficile.

En %

Caractéristiques de l'enquêté	Evénements difficiles rencontrés dans la jeunesse							Total
	1	2	3	4	5	6	7	
situation professionnelle principale actuelle								
occupe emploi	69,8	73,4	68,4	70,6	69,3	72,8	70,9	70,5
chômeur	6,3	12,5	17,4	10,1	12,2	11,3	10,8	11,5
étudiant/apprenti	1,6	2,3	5,3	6,9	6,1	5,3	7,2	6,2
retraité	1,6	2,3	1,1	2,9	2,3	2,0	2,0	2,2
autre inactif	20,6	9,4	7,9	9,5	10,1	8,6	9,1	9,6
(<i>Khi2=0.250</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
anxiété chronique au cours des 12 derniers mois								
non	82,5	73,4	83,2	81,7	84,4	84,8	89,3	84,8
oui	17,5	26,6	16,8	18,3	15,6	15,2	10,7	15,2
(<i>Khi2=0.000</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sentiment de tristesse, cafardeux								
non	68,3	84,4	73,2	74,2	66,5	63,6	68,1	70,1
oui	31,7	15,6	26,8	25,8	33,5	36,4	31,9	29,9
(<i>Khi2=0.000</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sentiment de fatigue								
non	58,7	56,3	62,1	62,8	61,7	56,3	62,3	61,4
oui	41,3	43,8	37,9	37,2	38,3	43,7	37,7	38,6
(<i>Khi2=0.671</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sentiment de n'avoir le goût de rien, de perdre l'appétit								
non	95,2	95,3	94,7	95,8	97,5	98,7	98,2	97,1
oui	4,8	4,7	5,3	4,2	2,5	1,3	1,8	2,9
(<i>Khi2=0.031</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
A subi des violences physiques ou sexuelles après l'âge de 18 ans								
non	81,0	73,4	90,0	93,3	96,6	96,0	97,4	93,9
oui	19,0	26,6	10,0	6,7	3,4	4,0	2,6	6,1
(<i>Khi2=0.000</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
A subi des violences psychologiques ou morales après l'âge de 18 ans								
non	74,6	53,9	84,7	85,7	89,9	91,4	94,8	88,0
oui	25,4	46,1	15,3	14,3	10,1	8,6	5,2	12,0
(<i>Khi2=0.000</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Statut d'occupation du logement								
propriétaire	20,6	24,2	26,8	30,3	29,3	29,8	36,9	31,4
locataire non HLM	44,4	31,3	28,9	29,2	31,4	33,1	22,5	28,1
locataire HLM	15,9	29,7	23,2	25,0	24,6	23,2	24,6	24,5
hébergé	9,5	10,2	18,4	11,1	9,9	8,6	11,1	11,2
occupation gratuite	9,5	3,9	2,1	3,2	4,6	5,3	4,3	4,1
squat	0,0	0,8	0,5	1,3	0,2	0,0	0,6	0,6
(<i>Khi2=0.001</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Légende : 1 : placé ; 2 : pas placé, mais maltraité ; 3 : événement personnel difficile ; 4 : climat familial perturbé ; 5. événement familial avec conséquence économique ; 6 : événements divers ; 7 : pas d'événement difficile.

Caractéristiques de l'enquête	Evénements difficiles rencontrés dans la jeunesse							Total
	1	2	3	4	5	6	7	
Ancienneté dans le logement								
1 et 2 ans	15,9	18,8	14,7	18,1	17,5	19,9	17,5	17,6
3 et 4 ans	6,3	19,5	21,1	16,4	18,3	11,9	21,3	18,5
5 et 6 ans	17,5	12,5	17,4	15,5	15,4	21,9	16,1	16,2
7 à 10 ans	25,4	18,8	18,4	19,1	15,2	17,2	16,5	17,3
11 à 20 ans	22,2	17,2	19,5	22,7	18,5	19,2	18,6	19,6
plus de 20 ans	12,7	13,3	8,9	8,2	15,2	9,9	9,9	10,8
(<i>Khi2=0.069</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ancienneté dans le quartier								
1 et 2 ans	15,9	14,8	11,6	14,7	15,4	15,9	15,2	14,9
3 et 4 ans	3,2	17,2	17,4	15,5	15,2	10,6	17,8	15,8
5 et 6 ans	15,9	10,9	18,4	13,2	12,4	19,9	15,9	14,8
7 à 10 ans	23,8	16,4	16,3	18,5	15,6	17,9	14,6	16,3
11 à 20 ans	19,0	19,5	23,7	25,0	21,7	20,5	22,0	22,4
plus de 20 ans	22,2	21,1	12,6	13,0	19,8	15,2	14,5	15,8
(<i>Khi2=0.056</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Typologie du quartier								
quartier ouvrier	54,0	37,5	46,3	45,2	46,9	44,4	34,8	41,8
quartier classe moyenne	30,2	35,2	26,3	28,6	32,8	33,8	36,4	32,8
quartier classe supérieure	15,9	27,3	27,4	26,3	20,2	21,9	28,8	25,5
(<i>Khi2=0.000</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Réputation du quartier								
très bonne réputation	7,9	12,5	13,2	15,1	11,8	12,6	17,0	14,4
bonne réputation	46,0	49,2	53,2	52,1	59,2	57,6	58,8	56,0
mauvaise réputation	33,3	25,8	25,8	25,8	23,8	21,2	17,8	22,5
très mauvaise réputation	12,7	12,5	7,9	6,9	5,3	8,6	6,4	7,1
(<i>Khi2=0.001</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Mobilité par type de quartier habité								
toujours ce quartier	7,9	5,5	14,7	6,9	5,7	9,9	6,2	7,2
quartier même type	27,0	24,2	27,9	29,0	28,2	22,5	30,5	28,5
quartier mieux	23,8	26,6	19,5	24,6	26,5	27,2	22,9	24,2
quartier moins bien	15,9	13,3	13,7	16,0	16,4	13,9	12,8	14,5
quartier + et – bien	25,4	30,5	24,2	23,5	23,2	26,5	27,6	25,6
(<i>Khi2=0.052</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Durée de vie en SDF								
jamais SDF	79,4	88,3	86,3	93,3	93,1	94,7	96,9	93,3
SDF < 1 mois	11,1	4,7	9,5	2,3	5,1	4,0	1,6	3,7
SDF 1 à 12 mois	6,3	4,7	3,2	3,4	1,3	0,7	1,3	2,2
SDF > 1 an	3,2	2,3	1,1	1,1	0,6	0,7	0,3	0,8
(<i>Khi2=0.000</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Légende : 1 : placé ; 2 : pas placé, mais maltraité ; 3 : événement personnel difficile ; 4 : climat familial perturbé ; 5. événement familial avec conséquence économique ; 6 : événements divers ; 7 : pas d'événement difficile.

Caractéristiques de l'enquêté	Evènements difficiles rencontrés dans la jeunesse							Total
	1	2	3	4	5	6	7	
Vie de couple								
divorce/séparation	61,9	61,7	50,5	44,7	37,5	35,1	31,9	40,0
veuvage	3,2	3,1	2,1	1,9	2,5	2,6	1,0	1,9
pas de rupture	34,9	35,2	47,4	53,4	60,0	62,3	67,1	58,1
(<i>Khi2=0.000</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de ruptures de vie de couple								
aucune rupture	38,1	38,3	49,5	55,3	62,5	64,9	68,1	60,0
une rupture	34,9	40,6	26,8	27,9	26,5	24,5	23,3	26,6
deux rupture ou plus	27,0	21,1	23,7	16,8	10,9	10,6	8,6	13,4
(<i>Khi2=0.000</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Souffrance dans la rupture de couple (divorce/séparation)								
rupture soulageante	15,9	12,5	12,6	11,1	9,3	7,9	8,2	9,8
souffrance surmontée	65,1	72,7	74,7	77,3	83,8	82,8	84,4	80,7
souffrance persistante	19,0	14,8	12,6	11,6	6,9	9,3	7,4	9,5
(<i>Khi2=0.000</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Trajectoire vie sentimentale/amoureuse								
cohabite aucune rupture	31,7	25,0	27,4	37,0	42,9	47,7	49,6	41,7
cohabite après rupture	17,5	14,8	20,5	15,5	11,8	15,2	10,6	13,4
relation aucune rupture	4,8	9,4	12,1	10,7	10,7	9,9	10,6	10,5
relation après rupture	15,9	17,2	11,1	13,2	9,7	6,6	6,5	9,8
seul aucune rupture	1,6	3,9	10,0	8,0	9,5	7,9	8,1	8,1
seul après rupture	28,6	29,7	18,9	15,5	15,4	12,6	14,6	16,4
(<i>Khi2=0.000</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Satisfaction du fonctionnement de la démocratie en France								
oui	31,7	41,4	45,3	49,6	51,4	53,0	59,6	52,3
non, plutôt pas	30,2	31,3	32,6	29,6	29,9	27,2	29,1	29,7
non, pas du tout	28,6	21,1	21,1	18,1	14,1	14,6	9,2	14,6
ne sait pas	9,5	6,3	1,1	2,7	4,6	5,3	2,1	3,3
(<i>Khi2=0.000</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sentiment d'attachement aux principes de la République française								
oui	79,4	75,8	80,5	80,3	84,2	82,1	87,9	83,6
non plutôt pas	7,9	16,4	14,7	14,1	10,7	11,3	9,6	11,6
non pas du tout	12,7	7,8	4,7	5,7	5,1	6,6	2,5	4,7
(<i>Khi2=0.000</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pensez-vous que la société devrait être:								
radicalement changée	20,6	18,8	14,2	11,6	12,4	15,9	9,2	12,1
réformée pour l'essentiel	25,4	24,2	26,8	25,8	27,6	20,5	23,9	25,2
réformée sans changer l'essentiel	50,8	54,7	56,8	59,2	56,0	54,3	61,0	58,1
laissée en l'état actuel	3,2	2,3	2,1	3,4	4,0	9,3	5,9	4,6
(<i>Khi2=0.003</i>)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Légende : 1 : placé ; 2 : pas placé, mais maltraité ; 3 : événement personnel difficile ; 4 : climat familial perturbé ; 5. événement familial avec conséquence économique ; 6 : événements divers ; 7 : pas d'événement difficile.

